

date of our next meeting. On his behalf, and quite provisionally, I propose that we agree to meet on Tuesday afternoon at 2.30.

The meeting rose at 4.10 p.m.

TWO HUNDRED AND THIRTY-NINTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Tuesday, 3 February 1948, at 2.30 p.m.*

President : General McNAUGHTON (Canada).

Present : The representatives of the following countries : Argentina, Belgium, Canada, China, Colombia, France, Syria, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

39. Provisional agenda (document S/Agenda 239)

1. Adoption of the agenda.
2. India-Pakistan question :
 - (a) Letter dated 1 January 1948 from the representative of India addressed to the President of the Security Council concerning the situation in Jammu and Kashmir (document S/628).¹
 - (b) Letter dated 15 January 1948 from the Minister of Foreign Affairs of Pakistan addressed to the Secretary-General concerning the situation in Jammu and Kashmir (document S/646).²
 - (c) Letter dated 20 January 1948 from the Minister for Foreign Affairs of Pakistan addressed to the President of the Security Council (document S/655).³

40. Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

41. Continuation of the discussion of the India-Pakistan question

At the invitation of the President, Mr. N. Gopalaswami Ayyangar, representative of India, and Sir Mohammed Zafrullah Khan, representative of Pakistan, took their places at the Security Council table.

The PRESIDENT : The members of the Security Council will recall that when the 237th meeting of the Security Council was adjourned, the representative of India had not concluded his statement to the Council with reference to the two draft resolutions which had been submitted at that meeting by the representative of Belgium. These draft resolutions are contained in documents S/661 and S/662. At the 238th meeting of the Security

au sujet de la date à laquelle pourrait avoir lieu la prochaine séance. En son nom, et à titre tout à fait provisoire, je vous propose de la fixer à mardi après-midi, à 14 h. 30.

La séance est levée à 16 h. 10.

DEUX CENT TRENTE-NEUVIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le mardi 3 février 1948, à 14 h. 30.*

Président : Le général McNAUGHTON (Canada).

Présents : Les représentants des pays suivants : Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie, France, Syrie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

39. Ordre du jour provisoire (document S/Agenda 239)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question Inde-Pakistan.
 - a) Lettre en date du 1^{er} janvier 1948 adressée par le représentant de l'Inde au Président du Conseil de sécurité au sujet de la situation dans l'Etat de Jammu et Cachemire (document S/628).¹
 - b) Lettre en date du 15 janvier 1948 adressée au Secrétaire général par le Ministre des Affaires étrangères du Pakistan concernant la situation dans l'Etat de Jammu et Cachemire (document S/646).²
 - c) Lettre, en date du 20 janvier 1948, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des Affaires étrangères du Pakistan (document S/655).³

40. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

41. Suite de la discussion sur la question Inde-Pakistan

Sur l'invitation du Président, M. N. Gopalaswami Ayyangar, représentant de l'Inde, et Sir Mohammed Zafrullah Khan, représentant du Pakistan, prennent place à la table du Conseil de sécurité.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Les membres du Conseil de sécurité se rappelleront que, lorsque nous avons levé notre 237^e séance, le représentant de l'Inde n'avait pas achevé sa déclaration relative aux deux projets de résolution qui avaient été soumis, lors de cette séance, par le représentant de la Belgique. Ces projets de résolution figurent aux documents S/661 et S/662. Lors de sa 238^e séance, le Conseil de sécurité

¹ See *Official Records of the Security Council*, Third Year, Supplement for November 1948, pages 139-144.

² *Ibid.*, Supplement for November 1948, pages 67-87.

³ *Ibid.*, No. 6, 231st meeting.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, troisième année, supplément de novembre 1948, pages 139 à 144.

² *Ibid.*, supplément de novembre 1948, pages 67 à 87.

³ *Ibid.*, n° 6, 231^e séance.

Council, further discussion was postponed in view of the tragic death of Mahatma Gandhi.

As we resume our discussion on the India-Pakistan question, may I be permitted, as the President of the Security Council, to express the hope that we may all be inspired by the spirit of that great man who dedicated his whole life to the cause of peace and freedom.

I now call on the representative of India to continue his statement in reference to the two draft resolutions before us as contained in documents S/661 and S/662.

The system of simultaneous interpretation was adopted at this point.

Mr. GOPALASWAMI AYYANGAR (India) : I had not finished what I had to say on the two draft resolutions placed before the Security Council by the former President, the representative of Belgium, when we had to adjourn the meeting on Thursday afternoon last. I had hoped to resume my statement on the following day. However, a great tragedy intervened, and the resumption of my statement had to be postponed for another four days.

As there has been a substantial interval between the time when I made the first part of my statement and today, perhaps it will help the members of the Security Council if I briefly recapitulate the points which I tried to make at that time.

I pointed out that the first business of the Security Council, in connexion with the Jammu and Kashmir situation, was to take concrete steps immediately for the purpose of bringing about a stoppage of the bloodshed and the fighting that is now going on inside the State. For this purpose, I drew attention to what I considered to be the obvious obligations of Pakistan as an international personality, and, in that connexion, I drew the attention of the members of the Security Council to what had been accepted as such obligations in similar situations.

I then went on to demonstrate to the members of the Security Council that there was already enough material before them to enable them to give advice and make a recommendation to Pakistan, with a view to bringing about this stoppage of fighting as soon as possible. In that connexion, I put aside all the material which we may be able to place before a commission, if and when it starts any detailed inquiry. I put aside material which perhaps would require more adequate proof than is possible to obtain in New York. I also put aside opinions and mere impressions which gave some idea of the state of things with regard to the points that we ourselves had raised. I proposed to invite the attention of the Security Council only to admissions which the representatives of Pakistan—not merely those who are here, but those in Pakistan—had made in this connexion.

I proposed also to invite the attention of the Security Council to accounts of what I called eye-witnesses, persons who were given special

a ajourné la discussion de la question en raison de la mort tragique du Mahatma Gandhi.

Au moment où nous reprenons la discussion de la question de l'Inde et du Pakistan, qu'il me soit permis, en ma qualité de Président du Conseil de sécurité, d'exprimer l'espoir que nous serons tous inspirés par l'esprit de ce grand homme qui a consacré sa vie entière à la cause de la paix et de la liberté.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde, afin qu'il poursuive sa déclaration relative aux deux résolutions qui figurent aux documents S/661 et S/662, que nous avons sous les yeux.

A ce stade des débats il est fait usage de l'interprétation simultanée.

M. GOPALASWAMI AYYANGAR (Inde) (*traduit de l'anglais*) : Lors de notre réunion de jeudi après-midi, je n'avais pas achevé ma déclaration relative aux deux projets de résolutions soumis au Conseil de sécurité par votre prédécesseur, le représentant de la Belgique, lorsque nous avons été obligés d'ajourner la séance. J'espérais poursuivre ma déclaration le lendemain mais, par suite d'un événement tragique, mon intervention a dû encore être retardée de quatre jours.

Etant donné qu'un délai assez important s'est écoulé depuis le jour où j'ai commencé ma déclaration, il serait peut-être utile que je résume brièvement, à l'intention des membres du Conseil de sécurité, les arguments que j'avais avancés lors de ma première intervention.

J'avais fait ressortir que la première tâche du Conseil de sécurité à l'égard de la situation dans l'Etat de Jammu et du Cachemire était de prendre immédiatement des mesures concrètes visant à mettre fin aux luttes sanglantes qui se déroulent actuellement dans ledit Etat. A cet effet, j'ai attiré l'attention du Conseil sur les obligations évidentes qui me semblent incomber au Pakistan en tant que personne juridique internationale, et, à ce propos, j'ai rappelé aux membres du Conseil comment on avait défini ces obligations dans des situations analogues.

Puis, je me suis efforcé de démontrer aux membres du Conseil de sécurité qu'ils disposaient déjà de données suffisantes qui leur permettraient de donner leur avis au Pakistan et de lui adresser des recommandations visant à faire cesser les hostilités le plus tôt possible. A ce propos, j'écarte tous les documents que nous pourrions présenter à une commission qui serait chargée de procéder à une enquête détaillée. J'écarte les documents qui exigeraient des preuves plus concrètes que celles qu'il serait possible d'obtenir à New-York. J'écarte également les opinions, voire les simples impressions, qui donnent une certaine idée de la situation en ce qui concerne les questions que nous avons nous-mêmes soulevées. Je me suis proposé de n'attirer l'attention du Conseil de sécurité que sur les faits reconnus par les représentants du Pakistan, non seulement par ceux qui sont ici, mais aussi par ceux qui se trouvent au Pakistan.

J'ai aussi suggéré au Conseil de sécurité de tenir compte des déclarations faites par ceux que j'ai qualifiés de témoins oculaires, c'est-à-dire les

opportunities for observing facts and reporting them. I had almost completed the part of my case dealing with admissions. I was about to read the account of someone who might be expected to be very familiar with the state of things in the theatre of fighting when I had to interrupt my speech.

Before I take up the thread of the story from that point, I wish to fill in an omission which, unfortunately, occurred in the earlier portion of my statement. It relates to what I have described as the obvious obligations of Pakistan as an international personality. I quoted, I think, two extracts from the report to the Security Council of the Commission of Investigation concerning Greek frontier incidents. Those extracts showed what was the correct attitude in those circumstances.

I now wish to invite the attention of the Security Council to what happened after that Commission reported, first in the Political and Security Committee, and later on in the General Assembly of the United Nations. After a great deal of debate in the Security Council, the matter was finally brought before the General Assembly, and the United States delegation submitted a draft resolution to the First Committee. I shall not read the long resolution that was submitted; I shall read only that portion which is relevant to the point I am making. I shall read paragraphs 3 and 4 of that resolution [*document A/C.1/191*]¹ which are as follows:

"Finds that Albania, Bulgaria and Yugoslavia, in contravention of principles of the Charter of the United Nations, have given assistance and support to the guerrillas fighting against the Greek Government;

"Calls upon Albania, Bulgaria and Yugoslavia to cease and desist from rendering any further assistance or support in any form to the guerrillas fighting against the Greek Government."

That was taken up in the General Assembly, and in view of what has fallen already from the lips of the representatives of the United Kingdom, the United States and France, I desire to draw attention to what happened in the course of the debate regarding that draft resolution. The representatives of the United Kingdom and France proposed amendments² to it. Their amendments were in similar terms. They were to the effect that paragraphs 3 and 4 of the United States proposal be deleted and be replaced by the following:

"Taking account of the report of the Commission of Investigation which found by a majority vote that Albania, Bulgaria and Yugoslavia had given assistance and support to the guerrillas fighting against the Greek Government;

¹ See *Official Records of the second session of the General Assembly, First Committee, annex 15b, page 591.*

² *Ibid.*, annexes 15j and 15o.

personnes qui ont été à même d'observer les faits et de les rapporter. J'en avais presque terminé avec la partie de mon exposé relative aux faits admis. J'étais sur le point de lire le récit d'une personne que nous pouvons considérer comme étant parfaitement au courant des événements qui se déroulent sur le théâtre des opérations, lorsque j'ai dû interrompre mon discours.

Avant de reprendre mon exposé à partir de ce point, je voudrais réparer une omission qui, malheureusement, a eu lieu dans la première partie de ma déclaration. Cette omission se rapporte à la description que j'ai faite des obligations évidentes du Pakistan en tant que personne juridique internationale. Je crois avoir cité deux extraits du rapport adressé au Conseil de sécurité par la Commission chargée d'enquêter sur les incidents survenus à la frontière grecque. Ces extraits montraient quelle attitude il convient de prendre en de telles circonstances.

Je désire maintenant attirer l'attention du Conseil de sécurité sur ce qui s'est produit après que la Commission eut présenté son rapport à la Commission des questions politiques et de sécurité, puis à l'Assemblée générale des Nations Unies. Après de longs débats au Conseil de sécurité, la question a été finalement renvoyée à l'Assemblée générale, et la délégation des Etats-Unis a soumis un projet de résolution à la Première Commission. Je ne lirai pas le texte intégral de cette longue résolution; je me bornerai à citer le passage qui se rapporte à mes observations. Je vais lire les paragraphes 3 et 4 de cette résolution [*document A/C.1/191*]¹ qui s'énoncent comme suit:

« Conclut que l'Albanie, la Bulgarie et la Yougoslavie ont, contrairement aux principes qu'énonce la Charte des Nations Unies, prêté leur assistance ou leur soutien aux francs-tireurs qui combattent le Gouvernement hellénique;

« Invite l'Albanie, la Bulgarie et la Yougoslavie à cesser d'aider ou de soutenir de quelque façon que ce soit les francs-tireurs qui combattent le Gouvernement hellénique ».

L'Assemblée générale a abordé l'examen de cette question et, en raison des paroles déjà prononcées par les représentants du Royaume-Uni, des Etats-Unis et de la France, je désire attirer votre attention sur ce qui s'est produit lors des débats portant sur ce projet de résolution. Les représentants du Royaume-Uni et de la France ont soumis des amendements² à ce projet de résolution. Ces deux amendements étaient conçus en termes similaires. Leur objet était de supprimer les paragraphes 3 et 4 du projet de résolution des Etats-Unis et de les remplacer par le texte suivant:

« Prenant acte du rapport de la Commission d'enquête qui a conclu à la majorité que l'Albanie, la Bulgarie et la Yougoslavie ont prêté leur assistance et leur soutien aux francs-tireurs qui combattent le Gouvernement hellénique,

¹ Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale, Première Commission, annexe 15b, page 591.*

² *Ibid.*, annexes 15j et 15o.

"Calls upon Albania, Bulgaria and Yugoslavia to do nothing which could furnish aid and assistance to the said guerrillas."

I have read there portions of the resolution and amendments to the Security Council merely to show how, in a similar situation in Europe, these three great countries took the view that, before anything further was done in connexion with the situation they had to consider, it was absolutely necessary that those countries on the borders of Greece, from which those who invaded Greece were receiving help and assistance, should be called upon to stop that help and assistance.

The members of the Security Council are probably already aware of the fact that the Union of Soviet Socialist Republics did not see eye to eye with these three great countries as far as this matter was concerned. I do not wish to go into the merits of the different cases presented by these two sets of countries, but there is one point which I think is relevant so far as my case is concerned. I venture to submit that the opposition of the USSR to this resolution calling upon these three countries on the borders of Greece not to do anything which would assist or aid the invaders or raiders, was due to the fact the USSR did not accept as correct the finding of the Commission of Investigation concerning Greek frontier incidents as regards the actual giving of aid and assistance. While the USSR attacked the resolution on other considerations as well, it did not vote for this part of the draft resolution—I believe it abstained, rather than voting against it, but I am subject to correction in that regard—because it was not convinced of the case against those three countries.

I express the hope that, had the USSR been convinced of the correctness of that finding, it would not have had the slightest hesitation in subscribing to the obvious proposition that international obligations required that these three countries should be called upon to stop the help which was being given from their territory.

I think the USSR also took the position that a great deal was needed for putting aright the Government inside Greece, and that that was the ultimate and fundamental objective that had to be achieved before dealing with the stray border incidents, and so on. With regard to that position, if the members of the Security Council will look at the scheme that India has presented for solving this Jammu and Kashmir trouble, it can be seen that we have suggested proposals which are calculated to achieve the end which was so insisted upon in the case of Greece by the countries which did not vote with the majority.

Having said that, I wish to invite the attention of the Security Council to certain passages in the speeches of representatives of countries voting with the majority, which show how important they considered the question of asking Greece's northern neighbours to stop giving aid and assistance.

Mr. Johnson, the representative of the United States of America said. The "evidence shows beyond doubt that Albania, Bulgaria and Yugoslavia have furnished material assistance to Greek guerrillas fighting against the legal Government of

« Invite l'Albanie, la Bulgarie et la Yougoslavie à ne rien faire qui puisse constituer une assistance et un soutien à ces francs-tireurs. »

Si j'ai cité devant le Conseil de sécurité ces extraits de la résolution et ces amendements, c'est uniquement pour montrer comment, en Europe, dans une situation analogue, ces trois grands pays ont estimé qu'avant de prendre aucune autre mesure au sujet de la situation qu'ils avaient à examiner, il était nécessaire que les pays limitrophes de la Grèce, qui prêtaient aide et assistance à ceux qui envahissaient la Grèce, fussent invités à mettre fin à cette aide et à cette assistance.

Les membres du Conseil de sécurité savent probablement que l'Union soviétique n'a pas partagé les vues de ces trois grandes puissances à l'égard de cette question. Je n'ai pas l'intention d'examiner, quant au fond, les différents exemples présentés par ces deux groupes de pays ; toutefois, il est un point qui me semble être directement en rapport avec le présent cas. Je me permets de faire remarquer que si l'Union soviétique s'est opposée à la résolution invitant ces trois pays limitrophes de la Grèce à n'aider en aucune manière les guérillas ou les francs-tireurs, c'est parce qu'elle estimait que les conclusions de la Commission chargée d'enquêter sur les incidents survenus à la frontière grecque, portant sur l'aide qui aurait été fournie, n'étaient pas fondées. Tout en critiquant la résolution pour d'autres motifs encore, l'Union soviétique n'a pas voté sur cette partie du projet de résolution parce qu'elle n'était pas convaincue de l'exactitude de l'accusation portée contre ces trois pays. Sauf erreur de ma part, je crois qu'elle a préféré s'abstenir plutôt que de voter contre cette partie du projet de résolution.

J'espère que si l'Union soviétique avait été convaincue de l'exactitude de cette conclusion, elle se serait ralliée sans la moindre hésitation à la proposition bien évidente selon laquelle ces trois pays devraient, conformément aux obligations internationales, être invités à mettre fin à l'assistance provenant de leur territoire.

Je pense que l'Union soviétique était également d'avis qu'il fallait avant tout améliorer le Gouvernement intérieur de la Grèce, que c'était là un objectif essentiel qu'il convenait d'atteindre avant de s'occuper d'incidents de frontière isolés, et ainsi de suite. A cet égard, si les membres du Conseil de sécurité veulent bien examiner le projet présenté par l'Inde en vue du règlement de la question de Jammu et du Cachemire, ils verront que nos propositions visent à atteindre les objectifs sur lesquels avaient tellement insisté, dans le cas de la Grèce, les pays qui n'avaient pas voté comme la majorité.

Ceci dit, je voudrais attirer l'attention du Conseil de sécurité sur certains passages des déclarations faites par les représentants des Etats dont les votes ont obtenu la majorité, passages qui révèlent combien ces Etats insistent pour que les voisins du nord de la Grèce soient invités à ne plus prêter aide et assistance aux guérillas.

M. Johnson, représentant des Etats-Unis d'Amérique, a déclaré : « Les preuves recueillies montrent, sans laisser de place au doute, que l'Albanie, la Bulgarie et la Yougoslavie ont fourni un appui matériel aux partisans grecs qui luttent

Greece. It shows that this assistance was continued even while the Security Council was actively debating the problem all through this last summer."¹

Interpreting it as assistance derived from these areas, this description of what was taking place in these three countries in relation to Greece is exactly what we say is taking place today in regard to Jammu and Kashmir. While we are sitting and debating this question at leisure in the Security Council, this assistance is being rendered, and fighting is actually going on. Mr. Johnson described the part of the resolution to which I referred as the operative part. He said: "It also calls upon Albania, Bulgaria and Yugoslavia, on the one hand, and Greece, on the other hand, to settle their disputes by peaceful means."²

Turning now to another portion of Mr. Johnson's remarks during the debate, here is an observation made by him which, I think, is of particular importance in connexion with our case. Mr. Johnson said: "Further, since [the Greek Government] was the legal Government of Greece, no State had the right to give assistance to armed bands wishing to overthrow it. That was the essential situation before the Committee."³

I would now read some portions of a very thoughtful speech which was delivered by Mr. Delbos, the representative of France. He said: "The Greek question seems to us to have two aspects, or, more precisely, to have a general aspect and a particular aspect. The general aspect is that this question is but an episode in the major trends of the world. The particular aspect is the actual situation on the frontiers between Greece and her northern neighbours."³

Then, after referring to various considerations in dealing with these two aspects, he went on:

"That, from the outset, singularly restricts the possibilities and the efficacy of an intervention on the part of our Organization. Such an intervention must be limited to the particular aspect of the Greek problem of which I spoke just now, I mean to say the existing situation on the frontiers of Greece with Yugoslavia, Albania and Bulgaria and the repeated frontier incidents, which are not contested by anyone. That is the problem with which we are actually—and so to speak, statutorily—confronted. That is what lays on us a responsibility, because we have the right, and consequently the duty, to do everything we can to prevent peace and security in the Balkans, and perhaps throughout the world, from being endangered by a repetition of these incidents.

"That is the real question, which must not be obscured by polemics and propaganda activities."

¹ See *Official Records of the second session of the General Assembly, Plenary Meetings, Volume I, 98th meeting, page 402.*

² *Ibid.*, First Committee, 72nd meeting, page 110.

³ *Ibid.*, Plenary Meetings, Volume I, 99th meeting, page 440.

contre le Gouvernement légal de leur pays. Elles établissent que ces pays ont continué à leur prêter assistance, tout au cours de l'été dernier, même lorsque le Conseil de sécurité examinait effectivement la question¹. »

S'il s'agit d'aide provenant de ces trois pays, et si l'on décrit ainsi l'attitude de ces pays à l'égard de la Grèce, cela est exactement semblable à ce qui, selon nous, se produit actuellement à l'égard de Jammu et du Cachemire. Au moment où nous débattons la question à loisir au Conseil de sécurité, on continue à fournir de l'aide aux guérillas et les combats se poursuivent. M. Johnson a déclaré que la partie de la résolution à laquelle je me suis référé avait trait à la mise en pratique. Il a déclaré que cette résolution « invite également l'Albanie, la Bulgarie et la Yougoslavie, d'une part, et la Grèce, d'autre part, à collaborer au règlement pacifique de leurs différends¹. »

Me référant à une autre partie des déclarations faites par M. Johnson, je vais citer maintenant une de ses remarques qui présente, à mon sens, un intérêt tout particulier en ce qui concerne la question qui nous occupe. M. Johnson a déclaré: « Comme, d'autre part, ce Gouvernement grec est légal, aucun Etat n'a le droit de donner aide à des bandes armées qui veulent le renverser. Voilà le fait essentiel dont est saisie la Commission². »

Je voudrais lire maintenant certains extraits d'un discours très pondéré prononcé par M. Delbos, représentant de la France. Celui-ci a déclaré: « La question grecque se présente à nous sous deux aspects, ou plus exactement elle offre un aspect général et un aspect particulier. L'aspect général, c'est que cette question n'est qu'un épisode des grands mouvements du monde. L'aspect particulier, c'est la situation de fait aux frontières de la Grèce et de ses voisins septentrionaux³. »

Puis, après avoir exposé diverses considérations relatives à ces deux aspects, il a poursuivi:

« Voilà qui, dès l'abord, limite singulièrement les possibilités et l'efficacité d'une intervention de l'Organisation. Voilà qui les limite à ce qui est précisément l'aspect particulier du problème grec dont je parlais tout à l'heure, c'est-à-dire la situation qui existe aux frontières de la Grèce, avec la Yougoslavie, l'Albanie et la Bulgarie, et les incidents de frontière répétés, qui ne sont d'ailleurs contestés par personne. Voilà le problème avec lequel nous sommes vraiment — et en quelque sorte statutairement — confrontés. Voilà qui engage notre responsabilité, parce que nous avons le droit, et par conséquent le devoir, de tout faire pour éviter que ces incidents, en se poursuivant, ne mettent en danger la paix et la sécurité dans les Balkans, et peut-être aussi, par suite, dans le monde.

« Telle est la véritable question, que des polémiques et des actions de propagande ne doivent pas faire perdre de vue.

¹ Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale, Séances plénières, Volume I, 98^e séance, page 402.*

² *Ibid.*, Première Commission, 72^e séance, page 110.

³ *Ibid.*, Séances plénières, volume I, 99^e séance, page 440.

"The essential thing," he proceeded to say, "is to find a way to prevent any aggravation of the situation." I do not wish to weary the members by quoting from other parts of speeches made by various members of the Security Council, but what I wish to insist on is this: When we are confronted with a situation such as has been brought before the Security Council by India, and India asks the Security Council to do something which would immediately stop the fighting and, therefore, eliminate the threat to international peace and security, I submit to the Security Council, with the profoundest respect, that its first duty is to take the steps necessary for bringing about a stoppage of the fighting.

India is not trying to avoid the consideration or discussion of the measures that may be necessary, once the fighting has been stopped, to keep it stopped—to use a phrase which I think the representative of the United Kingdom used. India is not afraid of discussing those measures. In fact, in the scheme that India has submitted for consideration [236th meeting] which is one of the documents before the members of the Security Council, it has made suggestions which would deal with this long-range aspect of the problem.

Having filled in what I considered was an omission, because I thought it was necessary to draw the attention of the Security Council to what has happened in a similar case, I shall now proceed with the thread of my story from where I left it on 29 January. I was then referring to a person who is an ex-sergeant of the United States Army Air Force. I think he went over to certain Eastern countries in search of employment, but apparently he was also a soldier of fortune and drifted into the service of the organisation which is conducting a certain amount of fighting inside the State of Jammu and Kashmir. The members of the Security Council have all heard of the Azad Kashmir Government. He entered the service of this organization and became a brigadier-general in charge of troops or fighters consisting both of local inhabitants and tribesmen.

Robert Trumbull, the representative of the *New York Times* in India, who has been quoted by the representative of Pakistan, sent a dispatch to his paper here, under date of 28 January. It is a longish dispatch and I do not propose to read the whole of it. It is not my purpose to slide over anything that he may have said, but I am trying to make two points and I think it will suffice if I quote only those portions of the dispatch which have a bearing on the points I am trying to make.

This is what Mr. Trumbull says:

"I interviewed Mr. Haight clandestinely in Lahore, Pakistan, twelve days ago, but I agreed to hold his story until he let me know by code telegram that he was leaving the country. This was because there had already been three attempts on his life, and when I met him he felt that his safety in Pakistan was none too secure. He was in fact very decidedly 'on the lam'—whatever

« Ce qui est essentiel », a-t-il poursuivi, « c'est de trouver les moyens pour empêcher que la situation ne s'aggrave. » Je ne voudrais pas importer les membres du Conseil de sécurité en citant ici d'autres extraits de discours prononcés par différents membres du Conseil; toutefois, je voudrais insister sur ce point; lorsque l'on se trouve en face d'une situation telle que celle qui a été soumise par l'Inde au Conseil de sécurité et que l'Inde demande au Conseil de prendre des mesures qui mettraient immédiatement fin aux hostilités et par suite écarteraient toute menace à la paix et à la sécurité internationales, je me permets d'affirmer très respectueusement que la première tâche du Conseil de sécurité consiste à prendre des mesures qui permettent de faire cesser les combats.

L'Inde ne cherche pas à éviter l'examen ou la discussion des mesures qui pourraient être nécessaires, après la cessation des combats, afin d'éviter que ceux-ci ne reprennent, pour employer l'expression qui, je crois, a été utilisée par le représentant du Royaume-Uni. L'Inde ne craint pas de discuter de ces mesures. En effet, dans le projet qu'on a soumis pour examen [236^e séance] et dont le texte figure dans l'un des documents dont disposent les membres du Conseil de sécurité, l'Inde a présenté des suggestions destinées à régler le problème dans ses aspects qui peuvent affecter l'avenir.

Ayant ainsi réparé ce que je considérais comme une omission, car j'estimais nécessaire d'attirer l'attention du Conseil de sécurité sur ce qui s'était produit dans un cas similaire, je vais maintenant reprendre mon exposé là où je l'avais laissé le 29 janvier. J'avais parlé d'un ancien sergent de l'armée de l'air des Etats-Unis qui s'était rendu dans un certain nombre de pays d'Orient à la recherche d'un emploi. Il s'agissait apparemment d'un soldat de fortune. Il avait fini par se mettre à la solde de l'organisation qui a déclenché un certain nombre d'opérations dans l'Etat de Jammu et du Cachemire. Les membres du Conseil de sécurité ont tous entendu parler du Gouvernement du Cachemire azad. Cet homme entra au service de cette organisation, devint général de brigade et reçut le commandement de troupes composées d'habitants locaux et de membres des tribus.

Robert Trumbull, correspondant du *New York Times* aux Indes, dont les déclarations ont été citées par le représentant du Pakistan, a envoyé une dépêche à son journal en date du 28 janvier. Cette dépêche est assez longue et je ne me propose pas de la citer intégralement. Je n'ai pas l'intention de passer sous silence la moindre partie de sa déclaration, mais je m'efforce de présenter deux arguments, et je pense qu'il me suffira de citer les parties de la dépêche qui s'y rapportent.

Voici ce que dit M. Trumbull:

« Il y a douze jours, M. Haight m'a accordé une entrevue clandestine à Lahore, dans le Pakistan, mais je lui ai promis de ne pas révéler ses déclarations avant qu'il m'eût fait savoir par télégramme chiffré qu'il avait quitté le pays. En effet, au moment où je lui parlais, trois attentats avaient déjà été dirigés contre lui et il estimait qu'il n'était guère en sécurité dans le Pakistan. En réalité, il

that may mean. "Wearing a jungle green uniform with a brigadier general's insignia and the black and white *Azad Kashmir* flash, written in squiggly Urdu, on his shoulder, Mr. Haight led tribesmen and native Kashmir Poonchis in several engagements against the Indian Army. The slim, blond, former United States Army Air Force sergeant was a picturesque figure in his *kula*—a straw bonnet shaped like a beehive—and an eighteen-foot Poonchi turban which he learned to wind himself. In the field, he discarded his ten-gallon Stetson because it looked too much like the hat worn by the Indian Army Gurkhas."

Then he describes more of the characteristics of this man and the experiences he had when he was in the service of the *Azad Kashmir* Government. Thereafter, he proceeds to say: "Mr. Haight said gasoline—a scarce and strictly rationed commodity—was supplied plentifully to the raiders by the Pakistan authorities." It is part of our case that help, in the shape of petrol, among other things, has been received by the raiders and rebels in Kashmir from certain Pakistan authorities. Here is someone who was actually leading the army of the raiders and rebels, and who told Robert Trumbull that gasoline was supplied plentifully by the Pakistan authorities.

He then proceeds with the dispatch as follows :

"Mr. Haight also found Pakistan Army personnel running the *Azad Kashmir* radio station, relaying messages through their own Pakistan Army receivers, organizing and managing *Azad* encampments in Pakistan, and supplying uniforms, food, arms and ammunition which, he understood, came from Pakistan Army stores through such subterfuges as the 'loss' of ammunition shipments.

"Although he insisted that the Kashmir fighting broke out in rebellion against atrocities committed upon Moslems by the Hindu Maharaja's Dogra troops, Mr. Haight characterized the *Azad Kashmir* Provisional Government, headed by Sardar Mohammed Ibrahim Khan (who is now in New York), as 'Pakistan puppets.' He also deeply implicated high Pakistan Government officials, notably the Premier of the North West Frontier Province."

I do not wish to read more of this. I understand that on landing in New York this estimable gentleman had an interview in which he is reported to have said that both India and Pakistan were lying. It may be his opinion that we are lying, but we only hope that in the statements made to Robert Trumbull he did not himself lie, and that he will stick to what he says. I read these passages from Robert Trumbull's dispatch merely because they furnish corroboration of matters about which we can produce any amount of acceptable proof at any properly conducted inquiry. I have quoted

était bel et bien en « fâcheuse posture », quel que soit le sens de cette expression. Vêtu d'un uniforme « vert jungle » et portant sur son épaule l'insigne de général de brigade et l'emblème noir et blanc du Cachemire *azad* avec des inscriptions en ourdou, M. Haight a commandé des membres de tribus et des Poonchis du Cachemire dans différents engagements avec l'armée indienne. L'ex-sergent de l'armée de l'air américaine, blond et élancé, était fort pittoresque avec sa *kula*, bonnet de paille en forme de ruche, et son turban poonchi de six mètres de long qu'il avait appris à nouer lui-même. Sur le champ de bataille, il abandonna son immense chapeau de cow-boy parce que celui-ci ressemblait trop à la coiffure des Gurkhas de l'armée indienne. »

L'auteur de la dépêche dépeint alors les caractéristiques de cet homme et fait une description des événements auxquels il avait participé lorsqu'il était au service du Gouvernement du Cachemire *azad*. Puis il poursuit : « M. Haight a déclaré que l'essence, produit rare et strictement contingenté, était abondamment fournie aux envahisseurs par les autorités du Pakistan. » Dans le cas qui nous intéresse, il convient donc de noter que certaines autorités du Pakistan ont fourni de l'aide aux envahisseurs et aux rebelles du Cachemire, notamment en leur livrant de l'essence. Voici donc un homme qui dirigeait effectivement une armée d'envahisseurs et de rebelles et qui a déclaré à Robert Trumbull que l'essence lui était abondamment fournie par les autorités du Pakistan.

La suite de la dépêche est conçue en ces termes :

« M. Haight a constaté que le personnel de l'armée du Pakistan dirigeait la station de radio de l'Etat du Cachemire, relayant des messages au moyen de ses propres récepteurs militaires, organisait les camps *azad* du Pakistan et fournissait des uniformes, des vivres, des armes et des munitions qui, d'après lui, provenaient des dépôts de l'armée du Pakistan, grâce à des subterfuges tels que la « perte » de transports de munitions.

Bien qu'affirmant que les combats du Cachemire avaient le caractère d'une rébellion contre les atrocités commises envers les musulmans par les troupes du Maharadjah hindou dogra, M. Haight a qualifié de « marionnettes du Pakistan » les membres du Gouvernement provisoire du Cachemire *azad* dirigé par le Sardar Mohammed Ibrahim Khan, qui est actuellement à New-York. A en juger par ses déclarations, de hauts fonctionnaires du Gouvernement du Pakistan, notamment le Premier Ministre de la Province du nord-ouest, seraient, eux aussi, impliqués dans l'affaire. »

Je ne poursuis pas ma citation. Je crois savoir qu'à son arrivée à New-York ce personnage respectable a accordé une interview au cours de laquelle il aurait déclaré que l'Inde et le Pakistan mentaient tous deux. Il estime peut-être que nous mentons ; quant à nous, nous espérons que dans les déclarations faites à Robert Trumbull il n'a pas menti et qu'il maintiendra ce qu'il a dit. Si j'ai lu ces passages de la dépêche de Robert Trumbull, c'est uniquement parce qu'ils corroborent des faits au sujet desquels nous pourrions produire quantité de preuves acceptables au cas

them, too, because I am interested in convincing the Security Council that the material now available to it is sufficient to enable it to take immediate action in the direction I have indicated; and I hope that it will be realized that an American speaking to another American, and having intimate knowledge of what was happening in these disturbed areas on account of the position he held, was not likely to have concocted a story for mere newspaper consumption.

That is about the latest dispatch which I have, but I should like to quote passages from other sources of a similar nature which support the case I am trying to make. Here is an extract from a dispatch published in *The Times* of London on 20 January 1948, from its special correspondent at Rawalpindi. One fact to note is that the dispatch gives an account of a Press conference held by one of the ministers of the *Azad* organization at Rawalpindi. It says :

“Although this Government”—that is, the *Azad* Government—“has all the nomenclature of Government machinery, it is difficult to assess either its power or the amount of its control. At present it could be just a facade, an effort to dignify revolt and invasion being fought in far-away hills completely foreign to the back rooms and hotel lounges in which its members work and talk. These men have none of the characteristics associated with revolutionary leaders, but it is obvious that the military commanders of the *Azad* forces are in agreement with them.

“The military commanders are more impressive. Many of them are ex-officers of the ‘Indian National Army’ formed by the Japanese, but this despicable background in no way detracts from their obvious prowess and efficiency.”

A description is then given of the troops these officers commanded, and the report continues :

“These mobs, however, were composed of thousands of Poonchis and Mirpuris with military experience—9,000 Poonchis served overseas in the late war—and they were now more or less organized into twenty-four battalions. The tribesmen constituted the other half of their forces, but were an undependable element.”

Then comes a paragraph which is somewhat significant :

“In spite of the recent efforts of the Pakistan Prime Minister, Mr. Liaquat Ali Khan, to persuade the tribesmen not to take part in the Kashmir campaign, hundreds of them are still harrying down on the Grand Trunk Road through the North West Frontier Province and West Punjab. Many of them, although not in such large numbers as alleged by Pandit Nehru, can be seen in the towns near the Kashmir and Jammu border.”

où l'on procéderait à une enquête dans les formes requises. Si j'ai cité ces passages, c'est aussi parce que je voulais convaincre le Conseil de sécurité de ce qu'il existe maintenant des données suffisantes pour permettre au Conseil de prendre des mesures immédiates dans le sens que j'ai indiqué. J'espère que l'on comprendra qu'un Américain qui, en raison de la situation qu'il occupait, est parfaitement au courant des troubles qui se produisent dans ces régions, n'aurait pas raconté à un autre Américain une histoire inventée de toutes pièces à des fins purement journalistiques.

La dépêche que j'ai citée est sans doute la dernière dont nous disposions ; je voudrais cependant vous donner lecture d'extraits émanant de sources similaires qui confirment les arguments que j'ai avancés. Voici un passage d'une dépêche parue dans le *Times* de Londres, le 20 janvier 1948, et transmise par l'envoyé spécial de ce journal à Rawalpindi. Il convient de noter que cette dépêche fournit un compte rendu d'une conférence de presse tenue par l'un des Ministres de l'organisation *azad* à Rawalpindi. Voici le texte de cette dépêche :

« Bien que ce Gouvernement », c'est-à-dire le Gouvernement *azad*, « ait toutes les apparences d'un gouvernement régulier, il est difficile d'évaluer l'étendue de ses pouvoirs et la portée de son contrôle. Pour l'instant, il pourrait n'être qu'une simple façade, destinée à conférer une certaine dignité à une révolte et à une invasion qui se déroulent sur des collines lointaines qui n'ont rien de commun avec les antichambres et les salons des hôtels où les membres de ce Gouvernement poursuivent leurs travaux et leurs discussions. Ces hommes n'ont d'ailleurs rien de ce qui caractérise des chefs révolutionnaires, mais il est évident que les commandants des forces du Gouvernement *azad* sont d'accord avec eux.

Les commandants militaires sont plus impressionnants. Plusieurs d'entre eux sont d'anciens officiers de l'« armée nationale indienne » formés par les Japonais. Mais ce passé méprisable ne diminue en rien leur bravoure et leur efficacité manifestes. »

Après une description des troupes commandées par ces officiers, l'article poursuit :

« Cependant, ces bandes se composent de milliers de Poonchis et de Mirpouris ayant de l'expérience militaire — 9.000 Poonchis ont combattu outre-mer pendant la dernière guerre — et sont maintenant plus ou moins organisés et répartis en vingt-quatre bataillons. L'autre moitié de leurs forces est constituée par des membres de tribus, mais ceux-ci forment un élément en lequel on ne peut avoir confiance. »

Vient ensuite un paragraphe assez significatif :

« Malgré les efforts récemment déployés par M. Liaquat Ali Khan, Premier Ministre du Pakistan, pour convaincre les tribus de ne pas prendre part à la campagne du Cachemire, des centaines de leurs membres continuent d'affluer par la grande route à travers la Province frontrière du nord-ouest et à travers le Pendjab occidental, bien que leur nombre ne soit pas si élevé que le prétend le Pandit Nehru. On peut en avoir beaucoup dans les villes voisines de la frontière de Jammu et du Cachemire. »

I rely on that last paragraph as proof of one of the main allegations that we are making—that Pakistan gives access to these people, that they pass through Pakistan territory before entering Kashmir, and that in Pakistan territory they have a number of bases.

If the members of the Security Council will look at their maps, I can enumerate for them the points concerned, from the northwesternmost corner to the southeast corner of the boundary between Kashmir and Pakistan, starting from Abbottabad, passing through Rawalpindi, coming down to Jhelum, Lalamusa, Gujrat, Sialkot, Shakargarh and Chak Amru. All along that border from one end to the other, there is a series of places where these gentlemen from the northwest are concentrated and looked after, and from these places they make raids on Kashmir territory. When Indian troops engage them, they run back into Pakistan territory.

That is our case. I challenge any member of the Security Council to go to that area and to satisfy himself whether or not what I say is almost literally true. The things are there for any member to see. They happen every day, and here is the special correspondent of *The Times* of London who tells how those people go through the two provinces of Pakistan—the North West Frontier Province and West Punjab—from end to end along the border with Kashmir, from where they conduct their operations.

I also have a later account, again published in *The Times* of London, dated 26 January 1948. It comes from that newspaper's special correspondent at Lahore, and is an account of the tour of the tribal territories by the Prime Minister of Pakistan. In the course of that account this passage occurs, describing the fighting in Kashmir :

“Religion can be a double-edged weapon. Many tribesmen describe the fighting in Kashmir to be a *Jihad* (holy war) ; others are willing to use such a movement as an excuse for their love of fighting and desire for loot. Peaceful elements may be willing to co-operate with Islamic Pakistan, but a ‘holy war’ combined with bloody excursions in search of loot and women is more to their taste.

“Appeals to support Pakistan by not participating in the fighting in Kashmir fall on deaf ears, and any effort on the part of Pakistan to restrain them will further antagonize them.

“There is ample evidence that Pakistan has tried to restrain them. Throughout his tour Mr. Liaquat Ali Khan was met with complaints about lack of official assistance for the Kashmir campaign and about attempts by political agents to prevent the departure of volunteers.”

Close to the end of this account is a passage which is of more than ordinary significance. It states :

Ce paragraphe semble corroborer l'une de nos principales assertions, à savoir que le Pakistan laisse entrer ces gens sur son territoire, leur permet de le traverser pour se rendre dans le Cachemir et met à leur disposition un certain nombre de bases.

Si les membres du Conseil de sécurité veulent bien se reporter à leur carte, je pourrai leur énumérer tous les points en question, à partir de l'angle extérieur nord-ouest jusqu'à l'angle sud-est de la frontière entre le Cachemire et le Pakistan ; je veux parler de la frontière partant d'Abbottabad, passant par Rawalpindi et aboutissant à Jhelum, Lalamusa, Gujrat, Sialkot, Shakargarh et Chak Amru. D'un bout à l'autre de cette frontière, s'échelonnent une série de postes où se rassemblent et s'organisent ces messieurs du nord-ouest et qui leur servent de point de départ pour leurs incursions en territoire du Cachemire. Lorsque les troupes indiennes veulent engager la lutte contre eux, ils refluent vers le territoire du Pakistan.

Telle est notre argumentation. J'invite n'importe quel membre du Conseil de sécurité à se rendre dans cette région afin de constater *de visu* si ce que je déclare n'est pas pour ainsi dire littéralement vrai. Tout membre du Conseil pourrait s'en rendre compte. Ce sont là des faits qui se produisent tous les jours, et c'est l'envoyé spécial du *Times* de Londres qui rapporte comment ces hommes traversent d'un bout à l'autre les deux provinces du Pakistan — la Province frontière du nord-ouest et le Pendjab occidental — le long de la frontière du Cachemire, d'où ils lancent leurs opérations.

Je dispose également d'un compte rendu plus récent paru dans le *Times* de Londres le 26 janvier 1948. Il émane de l'envoyé spécial de ce journal à Lahore et décrit le voyage d'inspection entrepris sur les territoires des tribus par le Premier Ministre du Pakistan. Ce compte rendu contient le passage suivant au sujet des combats du Cachemire :

« La religion peut être une arme à double tranchant. De nombreux membres des tribus considèrent les combats du Cachemire comme un *jehad* (guerre sainte) ; d'autres veulent en tirer parti pour dissimuler leur amour du combat et leur désir de pillage. Il se peut que certains éléments pacifiques soient désireux de coopérer avec le Pakistan musulman, mais une « guerre sainte », accompagnée d'expéditions sanglantes en vue de se procurer du butin et des femmes, est bien plus à leur goût.

« On fait la sourde oreille aux appels qui exhortent à soutenir le Pakistan en ne participant pas aux combats du Cachemire, et tous les efforts que fera le Pakistan pour apaiser les combattants ne pourront qu'accroître leur antagonisme.

« De nombreux témoignages prouvent que le Pakistan a essayé de les apaiser. Au cours de son inspection, M. Liaquat Ali Khan a été saisi de plaintes au sujet du défaut d'assistance de la part des autorités officielles à l'égard de la campagne du Cachemire et des tentatives faites par certains agents politiques en vue d'empêcher le départ de volontaires. »

Vers la fin de l'article, on peut lire un passage particulièrement significatif, qui est le suivant :

"In spite of these efforts the Indian indictment which now lies before the Security Council alleges Pakistan intervention in Kashmir. While they are roaming over the hills of Kashmir and Jammu, the tribesmen do not constitute any direct threat to the already uneasy peace in the Dominion, but Pakistan leaders are well aware of the difficulties which lie ahead. The Grand Trunk Road through the North West Frontier Province and West Punjab is swarming with armed bands marching and riding in the direction of Rawalpindi, Gujrat, Jhelum, and other points of access to Kashmir. Many, for the first time in their lives, are seeing well-irrigated fields and bazaars bewildering in the variety of the goods displayed. Frightened shopkeepers have seen their stocks disappear into tribal fighters' haversacks without payment. Little loot remains on the cold, rain-soaked hills in Jammu, and there is thus a real danger that many tribesmen will turn westwards." By "turn westwards," the writer means into Pakistan itself.

It is further stated in this dispatch : "The total number of tribesmen engaged in the operations is estimated at between 10,000 and 20,000. The task of removing them will be extremely hazardous, if not impossible, and the resentment of the tribesmen will be Pakistan's only reward."

I referred to the tour of the tribal areas by the Pakistan Prime Minister. He did his utmost to fraternize and make friends with the tribesmen. I should like to repeat that these people are not of a mettle which is easily susceptible to offers of friendship and fraternization. This is obvious from the way in which the tribesmen acted on the advice apparently given by Mr. Liaquat Ali Khan. However, one has to recognize that these people have to be tackled with strength and firmness. Fraternization interspersed with encomiums on whatever they are doing or whatever they proposed to do in Kashmir, will not aid in stopping these people from going to Kashmir.

A report from the *Daily Telegraph* of London, dated 20 January 1948, by its correspondent Douglas Brown, carries an account of an interview which Mr. Brown had with a member of the *Azad* organization. I shall ask the Security Council to note that this interview was granted to this correspondent at the Pakistan Army Headquarters in Rawalpindi. I shall not touch upon what happened between the Minister and Douglas Brown. The following is Mr. Brown's report of the speech of Liaquat Ali Khan :

"In a speech Mr. Ali Khan reiterated what he said many times during the past week, that Pakistan was heart and soul with the *Azad* Government, but refrained from joining the struggle for fear of causing war between Pakistan and the Indian Union which would be disastrous to Moslem interests generally."

Here is another account of part of this tour which appeared in the *New York Herald-Tribune* ;

« En dépit de ces efforts, l'Inde a porté plainte au Conseil de sécurité en accusant le Pakistan d'être intervenu au Cachemire. Tant qu'ils parcourent les collines de Jammu et du Cachemire, les membres des tribus ne constituent pas une menace directe à la paix déjà fort instable du Dominion ; toutefois, les chefs du Pakistan connaissent bien les difficultés qu'il leur faudra encore surmonter. La grande route qui traverse la Province frontière du nord-ouest et le Pendjab occidental est sillonnée de bandes armées qui, soit à pied, soit par d'autres moyens, se dirigent vers Rawalpindi, Gujrat, Jhelum et vers d'autres points d'où l'on peut accéder au Cachemire. Bon nombre de ces gens voient, pour la première fois de leur vie, des champs bien irrigués et des bazars où la diversité des marchandises ne manque pas de les surprendre. Des marchands effrayés ont vu leurs produits disparaître sans paiement dans les havresacs des guerriers des tribus. Le butin se fait rare sur les froides collines de Jammu battues par la pluie, et l'on peut craindre que de nombreux membres des tribus ne se dirigent vers l'ouest. » L'auteur entend par « ouest » le Pakistan lui-même.

La dépêche poursuit en ces termes : « On estime que le nombre total des hommes de tribus prenant part aux opérations est de 10.000 à 20.000. Il sera extrêmement difficile, sinon impossible, de les déloger, et la rancune des hommes des tribus sera la seule récompense du Pakistan. »

J'ai déjà fait mention du voyage effectué par le Premier Ministre du Pakistan dans la zone des tribus. Le Ministre a fait de son mieux pour fraterniser avec les gens des tribus et pour se faire des amis parmi eux. Je souligne une fois de plus que ces gens ne sont pas très accessibles aux offres d'amitié et de fraternisation qu'on leur fait. La preuve en est fournie par la façon dont ils ont réagi aux conseils que semble leur avoir donnés M. Liaquat Ali Khan. Il faut donc reconnaître qu'il y a lieu de traiter ces gens avec force et avec fermeté. Ce n'est pas en fraternisant avec eux ni en leur décernant des louanges à propos de tout ce qu'ils font et de tout ce qu'ils se proposent de faire dans le Cachemire qu'on les empêchera de pénétrer dans ce pays.

Le *Daily Telegraph* de Londres a publié, le 20 janvier 1948, une interview que son correspondant Douglas Brown a eue avec un membre de l'organisation *azad*. Je voudrais rappeler aux membres du Conseil de sécurité que l'interview en question a été accordée à ce journaliste à Rawalpindi, quartier général de l'armée du Pakistan. Je ne vais pas parler de ce qui s'est passé entre le Ministre et Douglas Brown. Voici en revanche le discours de Liaquat Ali Khan, tel qu'il a été rapporté par M. Brown :

« Dans son discours, M. Ali Khan a répété ce qu'il avait déjà dit plusieurs fois au cours de la semaine passée. Il a déclaré que le Pakistan était corps et âme avec le Gouvernement *azad*, mais qu'il ne voulait pas se joindre à la lutte de peur de provoquer une guerre entre le Pakistan et l'Union indienne, ce qui serait désastreux pour les intérêts musulmans en général. »

Voici un autre compte rendu publié par le *New York Herald-Tribune* au sujet d'une partie de ce

it is by Margaret Parton, who has already been quoted by the representative of Pakistan :

“The tribal chieftain, the Chief of the Shinwari tribe, a sub-sect of the Afridis, is supposed to have said in the course of this tour : ‘Our blood has been shed in Kashmir and we are determined to have revenge. There is a blood feud now between the Muslim tribesmen and the Dogras of Kashmir. The fight is between us and has nothing to do with Pakistan or with any other United Nations Member Nation. Kashmir belongs to us by right of religion and contiguity, and as soon as the snows are gone, we shall capture it.’ After the conference the leaders said they had told the Prime Minister they would not accept any compromise on Kashmir reached between India and Pakistan. ‘We want revenge not only on the Kashmiris, but also on India. We will fight this battle not only in Kashmir, but also in Delhi and Patiala.’”

Discussing the matter with these tribesmen, the Prime Minister, Liaquat Ali Khan, is reported to have said that he had made no commitments to the tribes but felt they could eventually be influenced by fair argument. I hope his anticipations will be realized. However, according to our knowledge of these tribesmen, and we have known them for over a century and a half, this is perhaps too optimistic a note even for a prime minister. The article continues : “If the United Nations decision appeared to have been made with Muslim interests in mind, Pakistan would be able to persuade them to accept the decision provided it seemed just.”

With regard to the whole of this tour, there is one significant adjective which is used in an account sent to the *New York Herald-Tribune* by Margaret Parton on 16 January. I shall read it to the Security Council but refrain from making any comments on it. The account states : “The Malik’s principal complaint was the same one which had been voiced with almost suspicious unanimity. Liaquat Ali Khan has talked during the last four days. They are not being allowed to proceed to Kashmir, where they are determined to go, in order to save their Muslim brethren from carnage by the Hindus.” What is suspicious about the unanimity I shall leave unexplained.

I have read to the Security Council accounts which support the case that we are trying to make, and which come from people who are neither Indians nor Pakistanis.

In this connexion, I would once again refer to the raids that have occurred and which are still occurring. They happen every day. Day after day I receive reports from my Government which describe these raids—the casualties inflicted, the number of villages burned and the manner in which the raid is accomplished ; namely, having come overnight to perpetrate this act of destruction, these raiders disappear in the early hours of the morning back into Pakistan territory.

voyage ; l’auteur de cet article est Margaret Parton, dont le nom a été mentionné par le représentant du Pakistan :

« Le chef de la tribu des Shinwaris, qui est une branche de la secte des Afridis, aurait dit au cours de ce voyage : « Notre sang a été répandu dans le Cachemire et nous sommes décidés à nous venger. C’est la vendetta, c’est la guerre à mort entre les tribus musulmanes et les Dogras du Cachemire. Cette lutte ne concerne que nous et les Dogras. Elle n’a rien à voir avec le Pakistan, ni avec aucun autre Membre de l’Organisation des Nations Unies. Le Cachemire nous appartient en raison de sa religion et de sa situation géographique. Dès que les neiges auront fondu, nous nous en emparerons. » Après la conférence, les chefs ont déclaré que, ainsi qu’ils l’avaient dit au Premier ministre, ils n’accepteraient aucun compromis conclu entre l’Inde et le Pakistan au sujet du Cachemire. « Nous voulons exercer notre vengeance non seulement sur les gens du Cachemire, mais aussi sur l’Inde. Nous lutterons non seulement dans le Cachemire, mais aussi à Delhi et à Patiala. »

Voici comment on a rapporté la déclaration que le Premier Ministre Liaquat Ali Khan aurait faite aux gens des tribus au cours de ses discussions avec eux : « Il n’aurait pas contracté d’engagements à leur égard, mais, à son avis, on pourrait les influencer plus tard en usant d’arguments valables ». J’espère que ces prévisions s’avèreront justes. Toutefois, d’après ce que nous savons de ces tribus — et nous les connaissons depuis plus d’un siècle et demi — c’est là une note peut-être trop optimiste, même pour un Premier Ministre. L’article poursuit : « Si, dans la décision qu’elles vont prendre, les Nations Unies tiennent compte des intérêts musulmans, le Pakistan pourrait persuader les tribus d’accepter cette décision, pourvu qu’elle semble juste ».

Dans le compte rendu qu’elle a envoyé le 16 janvier au *New York Herald-Tribune*, Margaret Parton emploie, à propos de l’ensemble de ce voyage, un adjectif très significatif. Je vais lire ce passage au Conseil de sécurité, tout en me gardant de faire des commentaires à ce sujet. Voici donc ce texte : « Le reproche principal que faisait Malik avait déjà été fait avec une unanimité qui pouvait sembler suspecte. Liaquat Ali Khan a eu des conversations au cours des quatre derniers jours. On ne leur permet pas d’aller dans le Cachemire où ils sont décidés à se rendre pour sauver leurs frères musulmans menacés de massacre par les Hindous. » Je ne vais pas tâcher d’expliquer ce que cette unanimité a de suspect.

J’ai lu au Conseil de sécurité des comptes rendus qui viennent à l’appui de notre thèse ; ces comptes rendus émanent de personnes qui ne sont ni des Hindous, ni des Indiens, ni des Pakistanais.

A ce propos, je voudrais vous rappeler une fois de plus les attaques qui se produisent et qui continuent à se produire. Elles ont lieu tous les jours. Jour après jour, je reçois de mon Gouvernement des rapports sur ces attaques, rapports qui donnent des précisions sur le nombre des victimes, le nombre des villages incendiés, ainsi que sur la manière dont ces attaques sont menées ; ils indiquent notamment que les assaillants arrivent de nuit pour commettre leurs actes de destruction, et qu’à l’aube ils regagnent le territoire du Pakistan.

I do not wish to weary the Security Council with accounts or quotations in regard to these matters. However, I would refer once more to three incidents which occurred during the month of January. These incidents show that, unfortunately, this lust for blood, for loot, for arson, and so on, is still going unchecked in Pakistan. I have already referred to what happened in Karachi on 6 January, and my colleague on the Indian delegation has dealt with it in some detail. Some account has also been given of the massacre of passengers in a train at Gujrat. Figures have already been given to the Security Council about the massacre that took place at Parachinar.

I refer to these incidents in order to indicate one inference which I ask the Security Council to draw from the present state of affairs in India and Pakistan. If these three incidents had taken place in the first half of October instead of in January, I am almost certain that there would have been acts of retaliation on the Indian side, acts which perhaps might have been even more drastic than those which took place in these three incidents in Pakistan. Those retaliations have not taken place. That they have not taken place was primarily due to the great restraining influence that Mahatma Gandhi exercised during his life. That restraint was also due to the fact that those who are responsible for running the Indian Government are determined to see that such retaliations do not recur. That is why it is found that, while these incidents happened in the Pakistan area, retaliations have not taken place in the Indian area.

Unless the Government of the area concerned is prepared to take drastic action and does not stop with talking nicely to the people who break the law, the situation will not be brought under control. That is why I have pleaded with the Security Council that if measures short of war—which, let us assume, Pakistan is taking—have not been able to stop the incursions of these people into Kashmir territory and thus aggravating the fighting, then Pakistan should take to force in order to put down this kind of violence and breach of international obligations. That this is the feeling even in Pakistan is obvious. I shall read to the Security Council an extract from an article which appeared in the *Pakistan Times*, a newspaper published in Lahore, commenting on the Gujrat incident. It reads as follows:

"A large number of non-Muslim men, women and children have been killed in and near Gujrat. All these innocent souls were in our charge and Pakistan had guaranteed them protection until they crossed our frontier. We have betrayed our ideals, and broken our pledged word. People who call themselves Muslims and fellow citizens of Pakistan have been guilty of gross savagery and inhuman brutality. The name of Pakistan has been blackened and besmirched, and the name of our people and our religion has been once more dragged into the dust."

Je ne veux pas importuner le Conseil de sécurité en lui citant d'autres faits et d'autres comptes rendus. Toutefois, je voudrais une fois de plus attirer votre attention sur les trois incidents qui se sont produits en janvier. Ces incidents montrent que, malheureusement, le désir de tuer, de piller et d'incendier continue à se manifester sans entraves au Pakistan. J'ai déjà mentionné ce qui s'est passé le 6 janvier à Karachi, et mon collègue de la délégation de l'Inde a donné quelques précisions à ce sujet. On a également fourni un certain nombre d'informations sur le massacre des voyageurs dans un train, à Gujrat. Des chiffres relatifs au massacre qui a eu lieu à Parachinar ont également été communiqués au Conseil de sécurité.

Je cite ces incidents pour demander au Conseil de sécurité de tirer une conclusion de la situation qui existe actuellement dans l'Inde et le Pakistan. Si ces trois incidents s'étaient produits dans la première moitié d'octobre et non pas en janvier, je suis presque certain qu'ils auraient provoqué des représailles de la part des Indiens qui peut-être auraient été plus graves encore que tout ce qui s'est produit au cours de ces trois incidents au Pakistan. Or, ces représailles n'ont pas eu lieu, et cela s'explique surtout par la puissante influence modératrice exercée par le Mahatma Gandhi durant toute sa vie. Cette modération s'explique également par le fait que les hommes responsables du Gouvernement de l'Inde sont résolus à prévenir de nouvelles représailles. Voilà pourquoi ces incidents qui se sont produits sur le territoire du Pakistan n'ont provoqué aucun acte de vengeance en zone indienne.

A moins que le Gouvernement du territoire en question ne se décide à prendre des mesures énergiques, à moins qu'il ne cesse de témoigner des égards à des gens qui violent la loi, on n'arrivera pas à redresser la situation. C'est pourquoi j'ai voulu convaincre le Conseil de sécurité que, si les mesures autres que celles d'ordre militaire — mesures que le Gouvernement du Pakistan, admettons-le, aurait prises — n'ont pas été capables de mettre fin aux incursions de ces tribus dans le territoire du Cachemire et d'empêcher une aggravation des hostilités, le Pakistan devrait recourir à la force afin d'en finir avec ces violences qui contreviennent aux obligations internationales. Il est évident que tel est le sentiment général, même au Pakistan. Je vais lire au Conseil de sécurité des passages d'un article publié dans le *Pakistan Times* qui paraît à Lahore. Il s'agit d'un commentaire sur l'incident de Gujrat:

« Un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants non musulmans ont été assassinés à Gujrat et aux environs. Tous ces gens innocents étaient sous notre sauvegarde. Le Pakistan leur avait garanti sa protection, jusqu'au moment où ils auraient quitté notre territoire. Nous avons trahi notre idéal. Nous avons manqué à notre parole. Des gens qui portent le nom de musulmans, et qui s'appellent eux-mêmes citoyens du Pakistan, se sont rendus coupables de sauvagerie et de brutalité inhumaine. L'honneur du Pakistan a été souillé, l'honneur de notre peuple et de notre religion a été une fois de plus traîné dans la boue. »

After some further remarks, the article proceeds as follows :

"It is not enough to bow our heads in shame. We had much rather lift up our heads and look for the causes and agencies which still make the perpetration of such heinous deeds possible... The madmen who committed the crime, for some official agency, we do not know which, also must share the blame for what has happened. There must have been either indifference or lethargy, a lurking unwillingness in some quarter, which held back the hand of law from dealing out sterner measures before the foul deed was done.

"We must formulate and enforce immediate measures to persuade, cajole or coerce our citizens into more civilized conduct."

Now during the last few days, these raids are becoming concentrated on the only line of communication between Jammu and India. Large crowds of these raiders have attacked this road, and the villages beyond this road inside our limits. They have set fire to houses in a number of villages. They come overnight and perpetrate these dastardly acts, and they go back into Pakistan territory in the morning. Our troops have strict orders not to overstep our territory. The thing goes on from day to day: blood is shed and property is lost. There is no sense of security in any village along this border.

In the light of all the facts which I have brought to the notice of the Security Council, I say that the imperative duty of the Security Council is to ask Pakistan to take measures to prevent these miscreants from finding help, assistance, bases, transport—everything that is needed for carrying on a campaign—on Pakistan territory. Unless that is done, the evil will go on in an intensified manner. Whatever decisions we may take with regard to other questions, we shall not be stemming the tide of this ruthless destruction.

We have had placed before us [237th meeting] a draft resolution [document S/662] which I already have described as innocuous, in our opinion. Perhaps it might be described more harshly, but I would content myself with that. What I would say is that this draft resolution is not going to take us any further forward from where we are. If we are going to tackle this problem of the cessation of fighting, we ought to do something more positive. In this connexion, I should like to make a suggestion for the consideration of the Security Council. I know that, being only a party to a dispute which is under adjudication by the Security Council, I am not entitled to move any amendments; however, I certainly can submit a suggestion which, if it finds favour, can be moved as an amendment by some member of the Security Council.

What India is prepared to accept with regard to this part of the case—and I wish to insist that

Après un certain nombre d'autres remarques, cet article poursuit :

« Il ne suffit pas de baisser la tête sous le poids de la honte. Il vaudrait mieux lever la tête et rechercher les causes et les organisations dont l'existence rend possible la perpétration d'actes aussi odieux. Les fous qui ont commis ces crimes pour le compte de quelque organisation officielle, nous ne savons pas laquelle, doivent être rendus responsables eux aussi de ce qui est arrivé. Il semble que certains milieux soient restés indifférents, léthargiques, et qu'une mauvaise volonté larvée ait empêché les représentants de la loi de prendre les mesures énergiques qui auraient prévenu ces actes odieux.

« Nous devons élaborer et mettre immédiatement en vigueur des mesures appropriées pour induire nos citoyens, par des moyens de persuasion ou de coercition, à se comporter d'une façon plus civilisée. »

Au cours de ces derniers jours, ces attaques se sont concentrées sur l'unique ligne de communication qui relie Jammu à l'Inde. Des groupes importants d'envahisseurs ont attaqué cette route ainsi que les villages situés sur cette ligne de communication, de notre côté de la frontière. Dans plusieurs de ces villages, ils ont mis le feu à un certain nombre de maisons. Ils arrivent la nuit pour commettre ces actes ignobles puis, au petit matin, ils regagnent le Pakistan. Nos troupes ont reçu l'ordre formel de ne pas franchir la frontière. Ces faits se produisent jour après jour. Le sang est versé et des biens sont détruits. Il n'y a pas un seul village de la frontière où l'on se sente en sécurité.

Compte tenu des faits que je viens de signaler au Conseil de sécurité, voici quel est — à mon avis — le devoir absolu du Conseil : il doit demander au Pakistan de prendre des mesures afin d'empêcher ces misérables de trouver sur son territoire de l'appui, des bases et des moyens de communications, bref tout ce qui est nécessaire pour faire campagne. A défaut de ces mesures, le mal va continuer en s'aggravant. Quelles que soient les décisions que nous pourrions prendre à l'égard d'autres questions, nous ne mettrons pas fin à cette vague de destruction.

Nous sommes saisis [237^e séance] d'un projet de résolution [document S/662] dont j'ai eu l'occasion de dire qu'il est tout à fait anodin. On pourrait, certes, employer un terme plus énergique encore, mais celui que j'ai employé me suffira. Je dirai en outre que ce projet de résolution ne nous permet de faire aucun progrès. Si tant est que nous voulions nous attaquer à ce problème de la cessation des combats, nous devrions prendre des mesures plus énergiques. A ce propos, je voudrais présenter une suggestion au Conseil de sécurité. Je suis partie à un différend que le Conseil de sécurité est appelé à régler. Je sais, par conséquent, que je n'ai pas le droit de présenter des amendements. Mais il me semble que j'ai le droit de soumettre une suggestion; si elle est accueillie favorablement, un membre du Conseil de sécurité pourrait la présenter sous forme d'amendement.

Voici à peu près ce que l'Inde serait prête à accepter en ce qui concerne cette partie de la

India is not prepared at this moment to accept anything less—would be something along the following lines. Instead of the draft resolution which I have been discussing, I should like the Security Council to consider something along the lines of what I wish to put forward in the form of an amendment, but I submit it only as a suggestion for the consideration of the members. If my suggestion is accepted, it would read as follows :

“ *The Security Council,*

“ *Considering its resolutions of 17 [document S/651] and 20 [document S/654] January 1948;*

“ *Considering the urgency of achieving the cessation of fighting and other acts of hostility;*

“ *1. Recommends to the Government of Pakistan that it should use all its efforts to persuade the tribesmen and others now in the territory of Jammu and Kashmir State who have invaded Kashmir, to withdraw from that territory; to prevent the passage through Pakistan territory of such invaders to the Jammu and Kashmir State; to deny the use of such territory for operations against the State, and also to refuse supplies and other material aid, direct and indirect, to such invaders; and.*

“ *2. Further recommends that the Commission of the Council shall, among its duties, regard as particularly urgent the promotion of measures intended to bring about as expeditiously as possible the cessation of fighting and other acts of hostility; and that in the pursuit of this end, the Commission shall ensure that its functions under sub-paragraph C (2) of the resolution of the Council dated 20 January 1948 [document S/654] are exercised without delay and with every diligence.”*

In the second part of this draft resolution, we have retained the substance of what is proposed in the draft resolution [document S/662] which was placed before us by the representative of Belgium [237th meeting] when he acted as President of the Security Council.

In the first part of this draft resolution, we request the Security Council to implement the suggestion which we have made both today and the previous day on which I spoke. In the first place, we ask the Government of Pakistan to use its efforts in order to stop this help as from tomorrow, if possible. It may be that in the conditions in which that Government finds itself today, with the tribesmen in Pakistan, any advice it gives to the raiders and to the tribesmen may not be listened to with alacrity. However, we have no doubt that if this request should go forth to these invaders and raiders with the weight of the authority of the Government of Pakistan, there would be a tremendously welcome change in the situation as regards the fighting in the State of Jammu and Kashmir.

We appeal to Pakistan, not merely in the interests of the fighting in Jammu and Kashmir, but

question, et je tiens à souligner qu'en ce moment l'Inde considère cela comme un minimum : je voudrais demander au Conseil de sécurité d'examiner, à la place du projet de résolution dont je viens de parler, une proposition du genre de celle que je vais lui soumettre. Bien que j'aie présenté ce texte sous la forme d'un amendement, je ne le soumetts qu'à titre de suggestion que je vous prie d'étudier. Si cette suggestion était adoptée, elle se lirait comme ceci :

« *Le Conseil de sécurité,*

« *Considérant ses résolutions des 17 [document S/651] et 20 [document S/654] janvier 1948 ;*

« *Considérant qu'il est urgent de faire cesser les combats et de mettre fin aux autres actes d'hostilité ;*

« *1. Recommande au Gouvernement du Pakistan de faire tout son possible pour amener les gens des tribus, ainsi que les autres personnes, actuellement sur le territoire de Jammu et Cachemire, qui ont envahi le Cachemire, à se retirer de ce territoire ; pour empêcher le passage sur le territoire du Pakistan de ces envahisseurs de l'Etat de Jammu et Cachemire ; pour interdire l'usage de ce territoire en vue d'opérations contre l'Etat, ainsi que pour refuser l'octroi à ces envahisseurs d'approvisionnements et de toute autre aide matérielle directe et indirecte ; et*

« *2. Recommande également à la Commission du Conseil de considérer que sa tâche la plus urgente consiste à favoriser toute mesure destinée à faire cesser, aussi rapidement que possible, les combats ainsi que les autres actes d'hostilité ; à cette fin, la Commission doit veiller à ce que les fonctions qui lui ont été conférées en vertu de l'alinéa 2 du paragraphe C de la résolution du Conseil, en date du 20 janvier 1948 [document S/654] soient exercées sans délai et avec toute diligence ».*

Dans la seconde partie de ce projet de résolution, nous avons conservé l'essentiel de la proposition [document S/662] que le représentant de la Belgique avait présentée [237^e séance] en sa qualité de Président du Conseil de sécurité.

Dans la première partie de ce projet de résolution, nous demandons au Conseil de sécurité de mettre en application les suggestions que nous lui avons faites aujourd'hui, ainsi que celles que nous avons présentées auparavant lors de ma dernière déclaration. Tout d'abord, nous demandons au Gouvernement du Pakistan de faire le nécessaire pour mettre fin à cette assistance, dès demain si possible. Il se peut qu'étant donné la situation dans laquelle se trouve ce Gouvernement aujourd'hui à l'égard des tribus du Pakistan, les conseils qu'il donnera aux assaillants et aux tribus ne soient pas suivis de très bon cœur ; toutefois, nous sommes certains que si le Gouvernement du Pakistan adresse cette demande à ces envahisseurs et à ces assaillants avec toute l'autorité dont il dispose, il se produira ce revirement tant souhaité dans la situation en ce qui concerne les combats qui ont lieu dans l'Etat de Jammu et Cachemire.

Ce n'est pas seulement pour faire cesser les combats dans l'Etat de Jammu et Cachemire que

in its own interests and in the interests of the preservation of law and order in the Dominion of Pakistan itself, to take this action with the least possible delay. Our feeling is that unless this help comes from or through Pakistan, the fighting in Kashmir will not stop. If this assistance dries up, then there is every likelihood of the fighting in Kashmir stopping as soon as possible.

Part 2 of the draft resolution has for its object the functioning of the commission when it undertakes its mission. Certainly, it will use all its mediatory influence in bringing about agreed understandings between the two Dominions. It will see also that part 1 of the draft resolution is carried out and is implemented in the spirit in which it has been proposed. That is why reference is made to sub-paragraph C (2) of the resolution dated 20 January 1948.

We wish to say nothing more with regard to the second Belgian draft resolution set forth in document S/662, although we took it up first for consideration. We pass on now to the first Belgian draft resolution on the question of the plebiscite [document S/661]. I should like to be as brief as possible with regard to this matter.

As far as India is concerned, after fighting is stopped, normal conditions are restored and everybody belonging to the State has returned to his home and land, we want conditions to be established with a two-fold objective; first, the establishment of a system of self-government acceptable to the people of the State and secondly, a final settlement of the question of accession.

We have made proposals in this regard in our scheme [236th meeting]. When I say we have made proposals, I should like the Security Council to understand clearly that these are fields in which India as such has no jurisdiction, Pakistan as such has no jurisdiction and, if I may venture to say so without disrespect, neither the United Nations nor the Security Council could be said to have jurisdiction to give any direction. The matter is one entirely for the State of Jammu and Kashmir and its people. I venture to say that this particular position is common ground between India and Pakistan.

I shall read to the Security Council one or two passages from Mr. Jinnah's pronouncements. He said some time near the end of last July, "the Muslim League recognizes the right of each State to choose its destiny". He was referring to the Indian States. He continued: "It has no intention of coercing any State into adopting any particular course of action". A year previous to that—I think in June 1946—when he was talking about the Muslim Conference in the State of Jammu and Kashmir, and its objective, he said, "I hope the Maharaja will now without further delay meet the demands, not only of the Muslim Conference, but of the people of Kashmir generally, namely, that full and responsible government be granted immediately, and steps taken to implement the declaration without delay." The

nous demandons au Pakistan de prendre ces mesures aussi rapidement que possible. C'est aussi pour servir les intérêts du Pakistan lui-même et pour faire régner la légalité et l'ordre dans ce Dominion. A notre avis, on ne pourra pas mettre fin aux combats qui se déroulent dans le Cachemire tant que cette aide continuera à venir du Pakistan ou à passer par ce pays. Si l'on cesse d'aider les assaillants, les combats dans le Cachemire ne tarderont probablement pas à cesser.

La deuxième partie du projet de résolution a pour objet le fonctionnement de la Commission pendant l'accomplissement de sa mission. Je suis persuadé que la Commission usera de toute son influence médiatrice pour amener une entente entre les deux Dominions. Elle veillera aussi à ce que la première partie de ce texte soit mise en application dans l'esprit même où elle a été présentée. Voilà pourquoi j'ai fait mention de l'alinéa 2 du paragraphe C de la résolution en date du 20 janvier 1948.

Je ne dirai rien de plus à propos du deuxième projet de résolution de la Belgique, contenu dans le document S/662, bien que ce soit ce texte que nous avons examiné en premier lieu. Je passe maintenant au premier projet de résolution de la Belgique relatif au plébiscite [document S/661]. En traitant de cette question je voudrais être aussi bref que possible.

En ce qui concerne l'Inde, voici les deux objectifs que nous voulons atteindre une fois la lutte terminée, la situation normale rétablie et tous les ressortissants de l'Etat en question rentrés dans leurs foyers: premièrement, établir un système de gouvernement autonome qui soit acceptable pour le peuple de l'Etat; deuxièmement, régler définitivement la question de l'Union.

Dans le projet que nous avons présenté [236^e séance], nous avons fait des propositions à cet effet. Lorsque je dis « Nous avons fait des propositions », je voudrais que le Conseil de sécurité se rende clairement compte qu'il s'agit là de questions qui ne relèvent ni de la compétence de l'Inde, ni de celle du Pakistan. Je dirai même, avec tout le respect que je dois à l'Organisation des Nations Unies et au Conseil de sécurité, qu'eux non plus n'ont pas faculté de formuler des directives à cet égard. Cette question ne concerne que l'Etat de Jammu et Cachemire et son peuple. Je crois pouvoir dire que, sur ce point particulier, l'Inde et le Pakistan sont d'accord.

Je vais lire au Conseil de sécurité des passages pris dans les déclarations de M. Jinnah. Il a dit, vers la fin de juillet dernier, que « la Ligue musulmane n'a pas l'intention de forcer un Etat quelconque à adopter une politique déterminée ». Un an auparavant — je crois que c'était au mois de juin 1946 — M. Jinnah a déclaré, en parlant de la conférence musulmane de l'Etat de Jammu et Cachemire et des objectifs de cette conférence: « J'espère que le Maharadjah satisfera sans autre délai les demandes de la Conférence musulmane, ainsi que celles du peuple du Cachemire, c'est-à-dire qu'il consentira à la création immédiate d'un gouvernement pleinement responsable et qu'il prendra des mesures en vue de la mise en application immédiate de la déclaration ».

Muslim Conference of the State also declared its policy to be "one for the attainment of responsible government under the aegis of the Ruler. It never supported the idea of wiping off the Ruler."

I quote these passages from statements of Mr. Jinnah and the Muslim Conference of Jammu and Kashmir from documents for which those two were responsible, and I add that that is the objective which leaders in India have in view. That is the objective which the National Conference of Jammu and Kashmir headed by Sheikh Abdullah have in view. Our Prime Minister and others have declared times without number that that is the objective which they would like to see realized for Jammu and Kashmir. That being so, the only question is whether the person who at the moment centres in himself all the powers of sovereignty is willing to part, with those powers in favour of representatives of the people, because that is what responsible government means. The question exists because we cannot dictate this to him, nor can anyone else dictate this to the Maharaja. I am in a position to say, however, that the Maharaja himself is prepared to take the steps necessary for the establishment of responsible government in the State at the earliest possible moment. A matter of that kind cannot be a matter of agreement between India and Pakistan. It cannot be the subject of a directive from the Security Council. But in order to ease matters and in order to show that the grievance for which the local insurgents might be said to be fighting need no longer exist and the cause for such fighting might thus be considered to have ceased to exist, I have taken the trouble to ascertain what the Maharaja's wishes are and what he is prepared to do.

As I have said, I am in a position to say that the Maharaja is prepared immediately to take the steps necessary for the establishment of responsible government as soon as peace is restored. A matter of this kind cannot go into an agreement between us and Pakistan, but the Government of India is willing and the Maharaja of Kashmir and his people are willing that the intention of the Maharaja and his Government with regard to the question of responsible government should be stated in any document that might go forth as a result of the Security Council's labours.

Before I proceed I might say that, apart from the stoppage of fighting the two parties interested in the Jammu and Kashmir question—each for its own reason—are the insurgents, who want responsible government, and Pakistan, which wants the question of accession to be finally settled. As far as the insurgents are concerned, I have indicated what the Maharaja is prepared to have announced in his name as his decision. As the Security Council is aware, the Government of India is fully committed to the view that, after peace is restored and all people belonging to the State have returned there, a free plebiscite should be taken and the people should decide whether

La Conférence musulmane de Jammu et Cachemire a déclaré d'autre part que sa politique consiste « à demander la création d'un gouvernement responsable sous l'égide du souverain. Elle n'a jamais donné son appui à l'idée d'écarter celui-ci ».

Je cite ces passages pris dans les déclarations de M. Jinnah et de la Conférence musulmane de Jammu et Cachemire, tels qu'ils figurent dans les documents dont ceux-ci ont assumé la responsabilité, et je constate que les objectifs des dirigeants de l'Inde sont les mêmes. Tels sont aussi les objectifs de la Conférence nationale de Jammu et Cachemire présidée par le cheik Abdullah. Notre Premier Ministre, ainsi que certains autres encore, ont déclaré à maintes reprises que c'étaient aussi les objectifs qu'ils voulaient atteindre en ce qui concerne le Jammu et Cachemire. Puisqu'il en est ainsi, il s'agit simplement de savoir si la personne qui détient actuellement la totalité du pouvoir va consentir à renoncer à ce pouvoir au profit des représentants du peuple, car c'est là le sens de l'expression « gouvernement responsable ». Cette question doit être posée parce que nous ne pouvons pas dicter sa conduite au Maharadjah, et que personne d'autre ne pourrait le faire. Toutefois, je suis en mesure de déclarer que le Maharadjah lui-même est prêt à prendre toutes les dispositions nécessaires pour établir le plus tôt possible un gouvernement responsable dans l'Etat de Jammu et Cachemire. Une question de cet ordre ne saurait faire l'objet d'un accord entre l'Inde et le Pakistan; elle ne saurait faire l'objet d'une directive émanant du Conseil de sécurité. Mais, pour faciliter les choses, pour montrer que les griefs qui pourraient avoir provoqué l'action des rebelles locaux n'existent plus et que, par conséquent, il n'y a plus aucune raison de continuer la lutte, je me suis donné la peine de vérifier quels sont les désirs du Maharadjah et ce qu'il était disposé à faire.

Comme je l'ai déjà dit, je suis en mesure de déclarer que le Maharadjah est prêt à prendre toutes les dispositions nécessaires pour instituer un gouvernement responsable aussitôt que la paix sera rétablie. J'ai dit également qu'une question de cet ordre ne saurait faire l'objet d'un accord entre nous et le Pakistan. Mais le Gouvernement de l'Inde, ainsi que le Maharadjah du Cachemire et son peuple, consentent à ce que, dans tout document que le Conseil de sécurité voudrait publier à la suite de ses travaux, il soit fait état des intentions du Maharadjah et de son cabinet concernant un gouvernement responsable.

Avant de continuer, je voudrais dire que, la question de la cessation des hostilités mise à part, les deux parties intéressées au problème du Jammu et Cachemire sont, d'une part, les rebelles qui réclament un gouvernement responsable et, d'autre part, le Pakistan qui demande un règlement définitif de la question de l'union. Pour ce qui est des rebelles, j'ai déjà indiqué la décision que le Maharadjah serait prêt à faire annoncer en son nom. Le Conseil de sécurité est parfaitement au courant de l'opinion du Gouvernement de l'Inde sur l'autre question : une fois la paix rétablie, une fois tous les ressortissants de l'Etat rentrés chez eux, il y aurait lieu de procéder en

they wish to remain with India, to go over to Pakistan or to remain independent, if they choose to do so. That being so, the only question for consideration is whether the Maharaja and his people are willing that this plebiscite be taken. On that point also, I am in a position to inform the Security Council that the Maharaja has agreed to the taking of this plebiscite after fighting has been stopped and after normal conditions have been restored.

A further point that arises for consideration in this connexion is what is meant by a free plebiscite. I am afraid that there is a lot of mixed and, perhaps, confused thinking in regard to this particular matter. We have to take the verdict of the people of a State which is now being governed by machinery which it has had for years. Kashmir has functioned as a State for many years. It conducts its own administration. It has an administrative machinery which does not compare with the administrative machinery of any other Indian State. The question is whether, when one wants to take a vote on a particular question, one can oust that machinery completely and put something which comes from outside in its place. I think that would mean an amount of encroachment on the ordinary sovereign powers of any State, to which no State would be willing to agree.

In so far as I have been able to gather through reading, in connexion with arrangements made in similar cases elsewhere in the world under the auspices of the United Nations, I have not seen a case—and I am subject to correction—where the established Government of a State was superseded and the United Nations imposed another administration upon it for the purpose of conducting a plebiscite. After all, the draft resolution before us [document S/661] confines itself only to the conduct of the plebiscite. The draft resolution says: "The Security Council is of the opinion that such plebiscite must be organized, held and supervised under its authority." I think this has not happened anywhere else. What is the reason for suggesting that we must make an exception in the case of Jammu and Kashmir?

Our position and the position of the Maharaja—after all, it is his view and that of his people which should count in this connexion—is that the plebiscite should be taken; but as doubts have been raised as to whether everyone will have a free vote and the minorities will have their chance, we are quite willing that the plebiscite should be conducted under the advice and observation of people whom the Security Council may appoint in this connexion; that is to say, these advisers and observers could go in and lay down procedure, from the preparation of the electoral registers, if necessary, down to the stage of polling, counting of the votes, and the declaration of the result. The Maharaja and his Government are quite prepared to accept that position.

toute liberté à un plébiscite et le peuple devrait décider lui-même s'il veut faire partie de l'Inde, s'il veut l'union avec le Pakistan ou bien s'il désire rester indépendant. Puisqu'il en est ainsi, la seule question qui se pose est celle de savoir si le Maharadjah et son peuple désirent que ce plébiscite ait lieu. Sur ce point également je suis en mesure de déclarer au Conseil de sécurité que le Maharadjah a consenti à ce que ce plébiscite ait lieu dès que les combats auront cessé et que la situation normale aura été rétablie.

Une autre question qui se pose à ce propos est celle de savoir ce qu'on entend par un plébiscite qui a lieu en toute liberté. Je crains que les idées ne soient quelque peu confuses en cette matière. Il s'agit d'accepter la décision que prendra le peuple d'un Etat qui est régi par un mécanisme gouvernemental fonctionnant depuis plusieurs années. Le Cachemire existe en tant qu'Etat depuis plusieurs années déjà. Il a sa propre administration. Son système administratif ne saurait être comparé à celui d'aucun autre Etat de l'Inde. Donc, lorsqu'on veut faire voter la population sur une question particulière, il s'agit de savoir si l'on peut écarter complètement ce système et le remplacer par quelque chose qui vient de l'étranger. Je crois que cela équivaudrait à porter atteinte à la souveraineté de cet Etat, chose qu'aucun Etat ne saurait accepter.

D'après les renseignements que j'ai pu recueillir concernant les dispositions prises dans des cas analogues dans d'autres parties du monde sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, il ne s'est produit aucun cas — à moins que je ne me trompe — où le gouvernement constitué d'un Etat ait été écarté et où l'Organisation des Nations Unies ait imposé la création d'une administration spéciale chargée d'organiser un plébiscite. Après tout, le projet de résolution dont nous sommes saisis [document S/661] ne traite que de la question du plébiscite. Aux termes de ce projet de résolution, « le Conseil de sécurité estime qu'un tel plébiscite doit être organisé et avoir lieu sous son autorité et son contrôle ». Je ne crois pas que cela se soit déjà produit ailleurs. Pourquoi propose-t-on de faire une exception pour Jammu et le Cachemire?

Notre attitude, ainsi que celle du Maharadjah — car après tout ce sont ses vues à lui et celles de son peuple qui devraient compter en l'occurrence — est la suivante: le plébiscite devrait avoir lieu. Mais, comme on a exprimé des doutes quant à la question de savoir si tout le monde pourra voter librement, et en particulier si les minorités auront la possibilité de se prononcer, nous sommes prêts à accepter que le plébiscite se déroule conformément aux conseils et sous la surveillance de personnes désignées à cet effet par le Conseil de sécurité; autrement dit, ces conseillers et ces observateurs n'ont qu'à venir et à élaborer les procédures à suivre, depuis l'établissement des listes électorales, s'il le faut, jusqu'au scrutin, le décompte des voix et la proclamation des résultats. Le Maharadjah et son Gouvernement sont tout à fait disposés à accepter cette solution.

In this connexion, I also have a constructive suggestion to make for the consideration of the Security Council. This is what the Maharaja and his Government are prepared to accept in this connexion. It is merely a suggestion and the Security Council may adopt it as an amendment, if it agrees with the proposal. The proposal reads as follows :

" The Security Council,

" Whereas India and Pakistan agree that the question of accession of Kashmir may be determined by plebiscite and that the plebiscite be held under international auspices,

" Recommends that the plebiscite be taken under the advice and subject to the observation of persons appointed by the Council."

The proposal has been worded in this fashion advisedly, because both Pakistan and India have interests in the question of accession, and therefore some agreement has to be reached between them. Therefore, the preamble states that India and Pakistan agree that the question of accession may be determined by plebiscite. But the actual plebiscite, the actual taking of it, as I have already contended, is a matter for the Government and people of the State of Jammu and Kashmir. That is why it states : *" The Security Council. . . Recommends that the plebiscite be taken under the advice and subject to the observation of persons appointed by the Council "*.

We are making this recommendation and we hope that it can provide a basis for agreement between India and Pakistan. The implementation of the recommendation will be carried out by a third party who is not before us, but that third party, I am in a position to assure the Security Council, will be prepared to implement this particular recommendation of the Security Council. We have taken out the words which conferred authority on the Security Council for organizing, supervising and directing this plebiscite; on the other hand, we give the Security Council the right to appoint advisers and observers. After all, even under Chapter VI of the Charter of the United Nations, most of what has been resolved here is put in the form of recommendations; in fact, in the draft of the other resolution, I have taken out the words which spoke of opinion and that sort of thing. I have used the word " recommends " advisedly. A recommendation of that sort applies so long as we continue to be Members of the United Nations; if we are parties to that resolution, we are supposed to implement that recommendation. The use of the word " recommends " removes the objection which States, sensitive to ideas of sovereignty, have to being directed or ordered about by the Security Council. So that when the Council uses the word " recommends ", it really means that it is the Council's advice and the Council expects the advice to be carried out, provided we are parties to the Council's giving us that advice.

A ce propos, j'ai encore une suggestion constructive à soumettre au Conseil de sécurité. Cette suggestion indique ce que le Maharadjah et son Gouvernement seraient prêts à accepter. Ce n'est qu'une suggestion, mais le Conseil de sécurité pourrait l'accepter à titre d'amendement s'il se déclare d'accord avec cette proposition. En voici le texte :

« Le Conseil de sécurité,

« Etant donné que l'Inde et le Pakistan sont d'accord pour que la question du statut du Cachemire soit réglée au moyen d'un plébiscite et pour que ce plébiscite se déroule sous un contrôle international,

« Recommande que ce plébiscite ait lieu conformément aux avis et sous la surveillance de personnes désignées par le Conseil. »

C'est à dessein que cette proposition a été formulée en ces termes, car le Pakistan et l'Inde s'intéressent tous deux à la question de l'union, et, par conséquent, il faut qu'un accord intervienne entre eux. C'est pour cela qu'il est dit dans le préambule que l'Inde et le Pakistan sont d'accord pour régler la question de l'accession au moyen d'un plébiscite. Quant au plébiscite lui-même et à sa mise en œuvre, c'est au Gouvernement et au peuple de Jammu et du Cachemire qu'il appartient de résoudre ce problème. C'est pourquoi je dis : *« Le Conseil de sécurité recommande que ce plébiscite ait lieu conformément aux avis et sous la surveillance de personnes désignées par le Conseil »*.

En présentant cette recommandation, nous espérons qu'elle pourra servir de base à une entente entre l'Inde et le Pakistan. La mise en application de cette recommandation sera assurée par une troisième partie qui n'est pas présente ici, mais je puis assurer le Conseil de sécurité que cette troisième partie est prête à donner effet à cette recommandation du Conseil. Nous avons éliminé du texte le passage qui conférerait au Conseil de sécurité le droit d'organiser, de surveiller et de diriger ce plébiscite; en revanche, nous accordons au Conseil le droit de désigner des conseillers et des observateurs. Après tout, la plupart des propositions relatives au règlement de cette question ont été régies sous forme de recommandations, ce qui d'ailleurs est conforme au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies; quant à l'autre projet de résolution, j'en ai éliminé le passage où il était question d'opinions, etc. C'est à dessein que j'ai employé le mot « recommande ». Tant que nous faisons partie de l'Organisation des Nations Unies, une recommandation de ce genre est parfaitement justifiée. Puisque cette résolution nous engage, il est évident que nous devons donner effet à la recommandation en question. Le mot « recommande » écarte les objections que les Etats jaloux de leur souveraineté pourraient élever contre l'idée de se voir donner des directives ou des ordres par le Conseil de sécurité. Ainsi, si le Conseil emploie le mot « recommande », cela signifie en réalité qu'il formule un avis et qu'il s'attend à ce que l'on suive cet avis, à condition toutefois que nous prenions part à l'adoption de cette recommandation.

That is why we have deleted here the words which might be considered objectionable by those in whom the authority is vested today. We have made it a recommendation, and although the party concerned is not before the Security Council to help in the solution of the question, we are in a position to give an assurance that that party would be ready to accept the resolution if it were worded in that way.

In conclusion, I should like to commend to the Security Council these two draft resolutions which I have been discussing in a speech more lengthy than any I have had to make previously in my life. The draft resolutions are interlinked, and we would impress upon the Security Council most strongly our view that unless both are agreed to in the form we have suggested, it would be difficult for us to agree to either by itself.

There is one further aspect of this matter which I must not fail to place before the Security Council. My colleagues of the Indian delegation and I have given most anxious thought to the draft resolutions which were placed before us on 29 January [documents S/661 and S/662], and have spent a great deal of time in trying to devise something which we could accept in connexion with the matters treated therein. The form which we have now suggested represents about the maximum to which we are prepared to go. If anything short of that were adopted by the Security Council we should be placed in the most difficult position, and should have then to consider what we might have to do. I trust that this development will not take place, and that the Security Council will find it possible to agree to what we have suggested for consideration after so much anxious thinking.

Sir Mohammed ZAFRULLAH KHAN (Pakistan) : I begin my submission with no grievances with regard to the procedure that has so far been adopted nor with reference to the fact that the two draft resolutions now under discussion were placed before the Security Council without the texts having been made available to us in advance. In point of fact, these two draft resolutions were the outcome of the discussions that had gone on in the Security Council and between the parties under the guidance of the President. Not only did they contain nothing new of which we could have desired notice, but neither of them went so far in some respects as others of the draft resolutions which had already been under discussion between the parties.

Another preliminary observation which I desire to make is that, since Pakistan is not a member of the Security Council, my delegation is not aware of the details of its procedure. I want to explain, however, that my interventions, at the 236th meeting and again this afternoon, are due solely to a desire to supplement certain features of the picture placed before the Security Council by the representative of India. I noticed that at the 236th meeting, when the President had finished presenting his interim report and called upon the parties to make such submissions as they might desire, neither the representative of

Voilà pourquoi nous avons supprimé les mots qui auraient pu soulever des objections de la part de ceux qui détiennent aujourd'hui l'autorité. Nous avons donc formulé une recommandation et, bien que la partie intéressée ne soit pas présente ici pour aider le Conseil de sécurité à régler cette question, je peux donner l'assurance qu'elle serait prête à accepter cette résolution si celle-ci était rédigée comme je viens de l'indiquer.

Pour conclure, je voudrais recommander au Conseil de sécurité les deux projets de résolution dont je viens de discuter les mérites dans un discours qui est le plus long de tous ceux que j'aie jamais eu à faire. Les projets de résolution sont connexes, et je voudrais que le Conseil de sécurité se rende bien compte qu'à moins que ces deux textes ne soient adoptés sous la forme que je viens de suggérer, il nous serait difficile d'accepter l'une ou l'autre résolution prise isolément.

Je voudrais également soumettre au Conseil de sécurité un autre aspect de la question. Moi-même, et mes collègues de la délégation de l'Inde, nous avons examiné avec le plus grand soin les projets de résolution qui nous ont été soumis le 29 janvier [documents S/661 et S/662]. Nous avons passé beaucoup de temps à rechercher en cette matière une solution qui soit acceptable pour nous. Le texte que nous venons de proposer constitue à peu près le maximum de ce que nous pourrions accepter. En adoptant un texte différent, le Conseil de sécurité nous placerait dans une situation des plus difficiles, et nous aurions alors à examiner quelle serait notre action ultérieure. J'espère que cela ne se produira point et que le Conseil de sécurité trouvera moyen d'accepter les suggestions que nous lui avons soumises après tant de méditations.

Sir Mohammed ZAFRULLAH KHAN (Pakistan) (*traduit de l'anglais*) : Je ne commencerai pas ma déclaration en me plaignant de la procédure qu'on a suivie jusqu'ici ou en déplorant le fait que les deux projets de résolution que nous étudions actuellement ont été soumis au Conseil de sécurité sans que nous en ayons eu connaissance au préalable. En réalité, ces deux projets de résolution étaient le résultat de discussions qui s'étaient déroulées, tant au Conseil de sécurité qu'entre les parties intéressées, sous les auspices du Président. Non seulement ces projets de résolution n'apportaient aucun élément nouveau, contrairement à ce que nous étions en droit d'en attendre, mais à bien des égards ils n'allaient pas aussi loin que certaines résolutions qui avaient déjà fait l'objet de discussions entre les parties.

Je désire présenter une autre observation préliminaire : étant donné que le Pakistan n'est pas membre du Conseil de sécurité, ma délégation ne connaît pas tous les détails de procédure. Toutefois, je voudrais préciser que mes interventions, lors de la 236^e séance et à nouveau cet après-midi, étaient uniquement destinées à compléter certains aspects du tableau évoqué devant le Conseil de sécurité par le représentant de l'Inde. J'ai remarqué que, lorsqu'à la 236^e séance, le Président eut achevé la présentation de son rapport provisoire et invité les parties à formuler les propositions qui leur sembleraient opportunes, ni le

India nor I took advantage of the opportunity. But, as soon as the President invited the Security Council to discuss the proposal which he had presented, the representative of India was anxious to draw attention to certain matters.

Of course, he had a perfect right to do this if he thought that the Security Council would be assisted in its deliberations by his intervention, and the Security Council, for its part, was fully justified and entitled to permit either of the parties to speak at whatever stage it considered proper. The present intervention of the parties has also taken place in the middle of a debate in which members of the Security Council were themselves engaged. Again, it is not my purpose either to suggest that any different procedure should have been adopted, or to complain that this particular procedure has been adopted, but I want to explain that I should not have intervened on either occasion in the middle of a debate on certain draft resolutions. If I do so now, it is solely from a desire to stress some of the features of the picture which may have been left in some confusion or doubt as the result of the very able and ingenious submission to the Security Council which the representative of India has just concluded.

At this stage of our submissions it is not necessary for me to follow the representative of India into every one of the arguments or explanations of fact that he has undertaken. By this time the Security Council must be more or less fully in possession of the salient features of the situation with regard to Kashmir, both as to facts and as to the considerations that result from those facts. Nevertheless, with regard to broad questions, a few observations may be justified.

Mr. Gopalaswami Ayyangar has made a grievance of the fact that raids continue to be made upon Kashmir territory from Pakistan. I have already drawn the attention of the Security Council to the continuous series of raids that goes on from Kashmir territory into Pakistan territory, with regard to which repeated but unavailing protests have been made to the Government of India. I shall draw attention, in this connexion, to one or two additional pieces of evidence which I have not yet disclosed to the Security Council. I did inform the Security Council, on a previous occasion when I touched on this subject, that I had with me the dates and the brief particulars of over 100 such raids committed upon Pakistan territory. The list has since swelled into more than 150.

I would draw the attention of the Security Council in this connexion to a telegram dated 29 December 1947, addressed to the Prime Minister of India by the Prime Minister of Pakistan, in the course of which it is stated :

“ The latest reports state that Indian artillery in Jammu and Kashmir State shelled Pakistan villages ” — and then the names of the villages are given — “ in Gujrat District. Also, aircraft strafed them on the 19th, killing and injuring men and cattle. Jammu raiders and military men raided villages Chak, Salehrian, et cetera, in the Sialkot

représentant de l'Inde, ni moi-même n'avons tiré parti de cette occasion. Toutefois, dès que le Président eut invité le Conseil de sécurité à discuter la proposition qu'il avait soumise, le représentant de l'Inde a voulu attirer l'attention du Conseil sur certains aspects de la question.

Bien entendu, il était parfaitement en droit d'agir ainsi s'il pensait que son intervention pourrait faciliter les débats du Conseil, lequel était pour sa part pleinement fondé à autoriser l'une des parties à exprimer ses vues s'il considérait le moment comme opportun. L'intervention actuelle des parties a lieu également au milieu de débats dans lesquels les membres du Conseil de sécurité se sont engagés eux aussi. Encore une fois, il n'est pas dans mes intentions de dire qu'une procédure différente aurait dû être adoptée, ni de me plaindre parce que c'est sur la présente procédure que l'on s'est arrêté. Je voudrais simplement préciser que je ne serais intervenu ni dans un cas ni dans l'autre, puisqu'il s'agissait d'un débat sur certains projets de résolution. Si je prends la parole maintenant, c'est uniquement pour souligner certains aspects d'une question au sujet de laquelle des confusions ont pu se produire ou des doutes ont pu s'élever du fait du très habile et très ingénieux exposé que le représentant de l'Inde vient de faire devant le Conseil de sécurité.

Au stade actuel des débats, je n'ai pas besoin de reprendre chacun des arguments formulés par le représentant de l'Inde, ni chacune des explications de faits qu'il a présentées. Le Conseil de sécurité doit, d'ores et déjà, avoir connaissance des aspects essentiels de la situation qui existe dans le Cachemire, tant à l'égard des faits qu'au sujet des considérations résultant de ces faits. Néanmoins, il me paraît raisonnable de présenter quelques observations sur des questions d'ordre général.

M. Gopalaswami Ayyangar s'est plaint de ce que des incursions ayant leur point de départ au Pakistan continuent à être dirigées contre le Cachemire. J'ai déjà attiré l'attention du Conseil de sécurité sur la série ininterrompue de raids partant du Cachemire et dirigés contre le Pakistan, raids contre lesquels des protestations répétées mais sans résultat ont été présentées au Gouvernement de l'Inde. A ce propos, je voudrais attirer votre attention sur une ou deux preuves supplémentaires que je n'avais pas encore présentées au Conseil de sécurité. J'ai déjà informé le Conseil de sécurité, en évoquant cette même question, que je possédais les dates ainsi que les détails essentiels de plus de 100 de ces raids dirigés contre le territoire du Pakistan. Depuis, leur nombre a dépassé 150.

A cette occasion, je voudrais attirer l'attention du Conseil de sécurité sur un télégramme que le Premier Ministre du Pakistan a adressé au Premier Ministre de l'Inde en date du 29 décembre 1947, et qui contenait le passage suivant :

« Les derniers rapports indiquent que l'artillerie indienne de Jammu et Cachemire a bombardé des villages du Pakistan » — dont les noms sont énumérés — « dans l'arrondissement de Gujrat. Le 19 décembre, ces villages ont été également mitraillés par des avions ; des hommes et du bétail ont été tués et blessés. Le 18, des irré-

District, on the 18th, and fired on field workers, killing three, injuring one, and abducting one. In addition, Jammu civilians fired on Pakistan field labourers near Sialkot border on the 20th, killing one."

On 8 January, the Prime Minister of Pakistan addressed the Prime Minister of India a telegram, as follows :

"Fresh reports have reached me of continued aerial activity over Pakistan territory adjoining the Jammu State. Indian aircraft flew over border villages in Gujrat District between the 6th and 8th, and machine-gunned village Gotriala. Indian troops opened fire with Bren guns and mortars on our border post in village Assar; one Sepoy reported killed and another injured. Indian aircraft flew over villages Nandwal, Chirianwala, in Gujrat District, and dropped bombs. On 8th morning an Indian aircraft flew over Jhelum. I would earnestly request you to prevent recurrence of such incidents."

But here is evidence from the other side of what has been going on, though it is extremely naïvely put. Mr. Ghulam Mohammad Bakshi, who is acting in place of Sheikh Mohammad Abdullah as head of the Emergency Administration in Kashmir during the latter's absence, is reported to have stated at a Press conference in New Delhi that the burning of villages by the raiders was not confined to the State territory on the Pakistan border, but also extended to border villages in Pakistan. He went on to say that this was being done to "establish" that troops of the Indian Dominion were actually crossing over into Pakistan and setting villages on fire. The setting on fire of villages is admitted, but the explanation given is that it is being done by us in order to manufacture evidence against the other side.

Here is a dispatch published in *Dawn* of 22 January from Lahore, dated 20 January :

"Twenty persons were found dead when a heavily armed mob of nearly 500 strong crossed the border into Pakistan and launched a sudden attack on the village of Dandot, according to a report from Sialkot received on Monday, 19 January. Besides, about 100 head of cattle were found burned to death. The raiders were immediately engaged by the police picket on duty, who took up positions outside the village and fired 260 rounds. The encounter lasted several hours, but there was no casualty on the side of the police. Earlier, a minor attack by a number of non-Muslim civilians from Jammu State was beaten off by our border police patrol."

gouliers et des membres de l'armée venant de Jammu ont assailli les villages de Chak, Saleharian, etc. dans l'arrondissement de Sialkot; ils ont tiré sur des ouvriers agricoles, dont trois furent tués, un blessé et un autre enlevé. En outre, le 20 décembre, des civils de Jammu ont ouvert le feu contre les ouvriers agricoles du Pakistan près de la frontière de Sialkot; un homme a été tué. »

Le 8 janvier, le Premier Ministre du Pakistan a adressé le télégramme suivant au Premier Ministre de l'Inde :

« De nouveaux rapports me sont parvenus, signalant que l'action aérienne se poursuit au-dessus du territoire pakistanais limitrophe de l'Etat de Jammu. Entre le 6 et le 8 janvier, des avions indiens ont survolé des villages de l'arrondissement de Gujrat, situés près de la frontière, et ont mitraillé le village de Gotriala. Des troupes indiennes ont ouvert le feu avec des fusils-mitrailleurs et des mortiers contre notre poste-frontière du village d'Assar; on signale un Cipaye tué et un autre blessé. Des avions indiens ont survolé les villages de Nandwal et Chirianwala dans l'arrondissement de Gujrat et ont lancé des bombes. Le 8 janvier au matin, un avion indien a survolé Jhelum. Je vous prie instamment d'empêcher la répétition de semblables incidents. »

Mais voici des témoignages sur ce qui s'est passé et qui émanent de la partie adverse, témoignages présentés d'ailleurs d'une façon fort naïve. On signale que M. Ghulam Mohammed Bakshi, qui remplace le cheik Mohammed Abdullah comme chef de l'administration provisoire du Cachemire pendant l'absence de ce dernier, a déclaré au cours d'une conférence de presse à New-Delhi que les irréguliers ne s'étaient pas contentés d'incendier les villages situés dans l'Etat de Cachemire près de la frontière du Pakistan, mais qu'ils avaient également incendié des villages proches de la frontière mais se trouvant en territoire pakistanais. Il a affirmé plus loin que cela avait été fait afin « d'établir » que les troupes du Dominion de l'Inde traversaient effectivement la frontière du Pakistan et incendiaient des villages. On admet donc que des villages ont été incendiés, mais on explique que c'est nous-mêmes qui le faisons afin d'échafauder des preuves contre la partie adverse.

Voici une dépêche envoyée de Lahore le 20 janvier et publiée dans le journal *Dawn* en date du 22 janvier :

« Selon un rapport en provenance de Sialkot, reçu le lundi 19 janvier, 20 personnes ont été tuées par une bande bien armée de près de 500 hommes qui, ayant traversé la frontière du Pakistan, a déclenché une attaque brusquée contre le village de Dandot. De plus, environ 100 têtes de bétail ont péri par le feu. Les assaillants furent immédiatement attaqués par le groupe de police local qui se déploya aux alentours du village et tira 260 coups de fusil. La rencontre dura plusieurs heures, mais il n'y eut pas de pertes du côté de la police. Auparavant, une attaque de moindre envergure effectuée par plusieurs civils non musulmans venant de l'Etat de Jammu a été repoussée par une de nos patrouilles de police frontière. »

A similar piece of news with reference to another raid from Jammu territory into other villages was also published the same day.

These are instances showing that the series of raids, to which I drew the attention of the Security Council in an earlier submission, has continued throughout this period from the other side.

Then the representative of India went on to say that, since Indian troops had entered Kashmir territory, that is, since 27 October, with the solitary exception of the regrettable incidents of 4 and 6 November—which really constituted one incident, according to him—when Muslim refugee convoys were attacked, there had been no group killing of Muslims in the Kashmir State. He implied thereby that, at least in the territories occupied by and under the control of Indian troops complete peace had prevailed since their arrival, except for the misbehaviour of the State troops with reference to these convoys on 4 and 6 November. That statement, taken along with the statement made by Mr. Gopalaswami Ayyangar's colleague at the 236th meeting—that nothing of the kind had taken place before 4 November—would seek to present this picture to the Security Council: that no killings having taken place before 4 November and none having taken place after 6 November, the only incident of the kind that happened in Kashmir was this incident of 4 and 6 November.

The incident of 4 and 6 November was an attack upon convoys of Muslim refugees from the State. If nothing had taken place before, why were these people leaving the State, in which the Muslims constituted a majority, in those convoys in which they massacred? That is with regard to the "before".

With regard to the "after", here is evidence not only that mass killings have gone on since Indian troops entered Kashmir, but that such troops themselves have on occasion taken part in them. I have a telegram from the Prime Minister of Pakistan to the Prime Minister of India, dated 19 November, that is to say, over three weeks after the Indian troops had gone into Kashmir. In the course of this telegram it is stated:

"I am pained to see that you appear to have taken no action regarding atrocities which are being perpetrated on Muslims of Jammu and Poonch. I have drawn your attention repeatedly to large scale massacres of Muslims and to the abduction of women. The brutality and cold-blooded murders and crimes against women of which Dogras and troops of the Indian Union have been guilty in Jammu and Poonch, are of a most heinous kind. The thousands of Muslims who are pouring into Pakistan from Jammu and Poonch tell tales of woe too horrid to be repeated. Your Government appears to be completely indifferent to this murder, rape, abduction, loot and arson, the only purpose of which is to

Une information analogue concernant un autre raid provenant du territoire de Jammu et dirigé contre d'autres villages a également été publiée le même jour.

Ce sont là des exemples qui montrent que les incursions, sur lesquelles j'avais attiré l'attention du Conseil de sécurité lors d'une intervention précédente, n'ont pas cessé de se produire pendant toute cette période, en provenance de l'autre côté de la frontière.

Le représentant de l'Inde a déclaré ensuite que depuis l'entrée des troupes indiennes dans le Cachemire, c'est-à-dire depuis le 27 octobre, il n'y a plus eu de massacres de musulmans dans cet Etat, à l'exception des regrettables incidents du 4 et du 6 novembre — qui d'après lui ne constituent qu'un seul incident — lorsque des convois de réfugiés musulmans ont été attaqués. Il a laissé entendre par là que, tout au moins dans les territoires occupés par les troupes indiennes et se trouvant sous leur contrôle, une paix complète avait régné depuis leur arrivée, si l'on fait abstraction de l'inconduite des troupes gouvernementales lors de l'incident des convois en date du 4 et du 6 novembre. Cette déclaration, de même que celle faite par le collègue de M. Gopalaswami Ayyangar au cours de la 236^e séance, suivant laquelle aucun incident de ce genre ne s'était produit avant le 4 novembre, tend à faire croire au Conseil de sécurité qu'il n'y a pas eu de massacres avant le 4 novembre, qu'il n'y en a plus eu après le 6 novembre et que le seul incident de cette nature au Cachemire a été celui qui s'est produit les 4 et 6 novembre.

Cet incident des 4 et 6 novembre était une attaque dirigée contre des convois de réfugiés musulmans fuyant l'Etat du Cachemire. Si rien ne s'était passé auparavant, pourquoi ces gens fuyaient-ils cet Etat dans lequel les musulmans constituaient la majorité? Voilà ce que j'ai à dire sur la situation « avant » le 4 novembre.

En ce qui concerne la situation « après » cette date, nous possédons la preuve que non seulement les massacres ont continué après l'entrée des troupes indiennes dans le Cachemire, mais que ces troupes elles-mêmes ont, dans certains cas, pris part à ces massacres. Je suis en possession d'un télégramme que le Premier Ministre du Pakistan avait adressé au Premier Ministre de l'Inde le 19 novembre, c'est-à-dire plus de trois semaines après l'entrée des troupes indiennes dans le Cachemire. Ce télégramme contient le passage suivant:

« Je suis navré de constater que vous ne semblez avoir pris aucune mesure à propos des atrocités commises contre les musulmans de Jammu et de Poonch. A plusieurs reprises, j'ai attiré votre attention sur les massacres de musulmans et sur les enlèvements de femmes. La brutalité, les meurtres délibérés et les crimes commis contre les femmes par les Dogras et les troupes de l'Union indienne sont particulièrement atroces. Les milliers de musulmans qui affluent dans le Pakistan en provenance du Jammu et de Poonch racontent des choses si horribles qu'on ne saurait les répéter. Il semble que votre Gouvernement soit complètement indifférent à l'égard de ces meurtres, de ces viols, de ces enlèvements, de ces

liquidate entirely the Muslim population of this State."

On 29 October the Prime Minister of Pakistan, in his telegram to the Prime Minister of the United Kingdom, stated that, up to then, there were about 100,000 Muslim refugees from the Kashmir State in the West Punjab: that is to say, up to the time when the Indian troops entered Kashmir. In his telegram of 25 November, that is to say, nearly a month later, to the Prime Minister of the United Kingdom, the Prime Minister of Pakistan stated: "... in spite of the protestations of the India Government, the number of Muslim refugees into Pakistan swells day by day and is now over 200,000."

If complete peace has prevailed in Kashmir since the entry therein of the troops of the Government of India, what has led to this further large-scale emigration of Muslims from Kashmir into Pakistan?

On 2 December an *Azad Kashmir communiqué* was published in *Dawn* to the following effect:

"The *Azad Kashmir* troops on entering Kotli were received by about 200 Muslims, who were the only remnants of the Muslim population. It was found that all good stores and cattle had been removed by the retreating Dogra and Indian troops. Some of the Muslim localities had been burnt to ashes. According to the *Azad* forces commander, 4,735 Muslims of Mirpur are missing, including a fairly large number of women."

Here is another telegram from the Prime Minister of Pakistan to the Prime Minister of India, dated 4 December, in which it is stated:

"When I was in Sialkot on 30 November and 1 December"—that is more than a month after the entry of Indian troops into Kashmir—"and in Rawalpindi on 3 and 4 December, I was told most harrowing stories about Muslims in Jammu and Kashmir State. According to all reports I received, the Muslim population of a large number of towns and villages in Jammu has been massacred, and the number of killed runs into six figures. The abduction of Muslim women has taken place on a very large scale, and women from respectable families have been specially attacked. But apart from abduction, there are other aspects of treatment of Muslim women which are too shameful to put in writing. Until I had visited Sialkot and Rawalpindi and received first-hand evidence, I had not realized the full gravity of the situation. The two Governments must, as a matter of highest urgency, concert measures to put a stop to this state of affairs."

I have another telegram dated 24 December from the Prime Minister of Pakistan to the Prime Minister of India. It states:

"I have been greatly disturbed by the news which has reached me during the course of the last month regarding the situation of Muslims in

pillages et de ces incendies qui ont pour seul but d'éliminer complètement la population musulmane de cet Etat. »

Le 29 octobre, le Premier Ministre du Pakistan déclarait, dans son télégramme adressé au Premier Ministre du Royaume-Uni, qu'à cette date, c'est-à-dire au moment de l'entrée des troupes indiennes dans le Cachemire, il y avait dans le Pendjab occidental environ 100.000 réfugiés musulmans en provenance de l'Etat du Cachemire. Dans son télégramme adressé au Premier Ministre du Royaume-Uni le 25 novembre, c'est-à-dire environ un mois plus tard, le Premier Ministre du Pakistan déclarait: «...quelles que soient les protestations du Gouvernement de l'Inde le nombre des réfugiés musulmans qui affluent dans le Pakistan s'accroît de jour en jour et dépasse maintenant 200.000 ».

Si une paix complète règne dans le Cachemire depuis l'entrée des troupes du Gouvernement de l'Inde, comment se fait-il que les musulmans du Cachemire continuent à émigrer en masse vers le Pakistan?

Le 2 décembre, le journal *Dawn* publiait un communiqué du Cachemire *azad* dont voici les termes:

« Lorsque les troupes du Cachemire *azad* sont entrées à Kotli, elles ont été reçues par environ 200 musulmans qui étaient les seuls survivants de la population musulmane. Le contenu de tous les magasins et le bétail avaient été enlevés par les troupes dogras et indiennes en retraite. Plusieurs localités musulmanes avaient été réduites en cendres. Selon le commandant des forces du Cachemire *azad*, 4.735 musulmans de Mirpur, y compris un assez grand nombre de femmes, ont disparu. »

Voici un autre télégramme que le Président du Conseil du Pakistan avait adressé le 4 décembre au Président du Conseil de l'Inde:

« Lorsque j'étais à Sialkot, le 30 novembre et le 1^{er} décembre — c'est-à-dire plus d'un mois après l'entrée des troupes indiennes dans le Cachemire — et à Rawalpindi, les 3 et 4 décembre, j'ai entendu les plus horribles récits au sujet des musulmans du Jammu et Cachemire. Selon tous les rapports que j'ai reçus, dans beaucoup de villes et villages du Jammu la population musulmane a été massacrée et le nombre des tués atteint six chiffres. Un grand nombre de femmes musulmanes ont été enlevées et les femmes des familles respectables ont été particulièrement visées. Mais à part les enlèvements, les femmes musulmanes ont subi d'autres épreuves encore, que la bienséance empêche de décrire. Avant d'avoir visité Sialkot et Rawalpindi et y avoir entendu des témoignages directs, je ne m'étais pas rendu compte de la gravité de la situation. Il y a extrême urgence à ce que les deux Gouvernements se concertent afin de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à cet état de choses. »

J'ai devant moi un autre télégramme que le Premier Ministre du Pakistan a adressé le 24 décembre au Premier Ministre de l'Inde. Il y est dit:

« J'ai été très alarmé par les nouvelles qui me sont parvenues au cours du mois dernier concernant la situation des musulmans à Jammu. Un

Jammu. A number of reports have already appeared in the Press, and I understand that Messrs. Alexander and Symonds of the Friends Service Unit have made a joint representation to you regarding the appalling atrocities that have been committed in the Jammu area on defenceless Muslims. The evidence of many eye-witnesses has been checked and counter-checked, and there is not the least doubt that State forces and armed civilians have slaughtered thousands of Muslims, in some cases under the very eyes of Indian Union troops. There is evidence, too, that Indian Union troops have, in some cases, participated in the massacres. I do not wish here to quote the tragic details of which you must already have had news from Mr. Alexander, but I must emphatically protest against your Government's complete failure to fulfil its duties towards the Muslims of the State."

As late as 25 December, the late Mr. Gandhi himself had stated that he had heard of murders of numberless Muslims and of the abduction of Muslim girls in Jammu. The Maharaja must assume the responsibility, as the Dogra troops were under his direct control.

On 13 January the Prime Minister of Pakistan addressed the following telegram to the Prime Minister of India :

"I am surprised at your statement that atrocities committed in Jammu area on defenceless Muslims in the presence of Indian troops bear no relation to what has happened there. My statement was correct and was based on evidence of many witnesses, closely checked by Messrs. Symonds and Alexander of the Friends Service Unit. Mr. Alexander, who visited Jammu on behalf of Pakistan, had submitted a report of his visit, and I presume that Mr. Symonds, who also visited Jammu and adjoining areas in Pakistan, would have submitted one to you."

This is ample evidence that the entry of Indian troops into Kashmir not only made no difference to the plight of the Muslims there, but that, in several instances, the massacres and other atrocities were committed under the eyes of these troops, and in some instances these troops themselves participated in these occurrences.

One has been very disagreeably surprised that, with regard to incidents of this kind—with reference to which the evidence leaves no doubt of their magnitude, whatever may be the difference with regard to their details—the attitude adopted by the Government of India and its representatives throughout has been, "Nothing has occurred." I shall not go further in the pursuit of these matters, as a fairly complete picture of the conditions in Jammu was laid by me before the Security Council on an earlier occasion.

I have drawn attention to these two aspects of the statement made by the representative of India, lest it might have been assumed, in the absence of further evidence from this side, that my earlier speech was subject to the qualifications now

certain nombre d'informations ont déjà paru dans la presse, et on me signale que M. Alexander et M. Symonds du *Friends Service Unit* vous ont fait une représentation comme au sujet des atrocités effroyables qui ont été commises contre des musulmans sans défense dans la région du Jammu. Les témoignages de nombreux témoins oculaires ont été minutieusement contrôlés, et il n'y a pas le moindre doute que des troupes appartenant à l'Etat du Cachemire ainsi que des civils armés ont massacré des milliers de musulmans et que, dans certains cas, cela a eu lieu sous les yeux des troupes de l'Union indienne. Il y a également des preuves que les troupes de l'Union indienne ont, dans certains cas, pris part à ces massacres. Je ne voudrais pas citer ici les détails tragiques que M. Alexander a déjà dû vous faire connaître, mais je dois protester énergiquement contre le fait que votre Gouvernement n'a pas été capable de remplir ses obligations à l'égard des musulmans de l'Etat du Cachemire. »

A une date aussi récente que le 25 décembre, feu M. Gandhi lui-même a déclaré qu'on lui avait signalé le meurtre d'innombrables musulmans et des enlèvements de femmes musulmanes au Jammu. La responsabilité de ces événements incombe au Maharajah, car les troupes dogras étaient placées sous son contrôle direct.

Le 13 janvier, le Premier Ministre du Pakistan a adressé le télégramme suivant au Premier Ministre de l'Inde :

« J'ai été surpris de lire votre déclaration d'après laquelle les informations au sujet des atrocités commises contre les musulmans sans défense de la région de Jammu en présence des troupes indiennes ne correspondent pas aux faits. Ma déclaration était justifiée et se basait sur de nombreux témoignages qui ont été minutieusement vérifiés par M. Symonds et M. Alexander du *Friends Service Unit*. M. Alexander, qui a visité le Jammu sur la demande du Pakistan, a fait un compte rendu de son voyage, et je suppose que M. Symonds, qui a également visité le Jammu et les territoires contigus du Pakistan, vous a également remis un compte rendu. »

Tout cela montre clairement que non seulement l'entrée des troupes indiennes dans le Cachemire n'a rien changé à la situation des musulmans qui s'y trouvent, mais que dans certains cas les massacres et autres atrocités furent commis sous les yeux de ces troupes, qui parfois, y participaient elles-mêmes.

Nous avons été désagréablement surpris de constater qu'en présence d'incidents de cette nature — et les témoignages ne permettent pas de douter de l'importance de ces incidents — l'attitude adoptée par le Gouvernement de l'Inde et ses représentants s'est réduite à affirmer sans cesse que « rien ne s'était produit ». Je ne poursuivrai pas l'examen de ces incidents, étant donné que j'avais précédemment fait au Conseil un exposé assez complet sur la situation au Jammu.

J'ai attiré votre attention sur ces deux aspects de la déclaration faite par le représentant de l'Inde afin d'éviter que vous puissiez conclure, en l'absence de témoignages supplémentaires venant de notre côté, que les réserves que le représentant

sought to be made by the representative of India. It is not.

The greater part of the statement made by the representative of India has been confined to discussion of the obligations of Pakistan with regard to what is happening in Kashmir. In that connexion, it is necessary to remind the Security Council that the trouble in Kashmir, though it has taken on a very acute form in this latest manifestation, has continued throughout the period during which the State has been under the rule and the tyranny of the alien rulers who obtained the States as a result of a very questionable transaction with the British East India Company. The great-grandfather of the present Ruler, Rajah Gulab Singh, during the fight over the Punjab between the British and the Sikhs, went over to the British and rendered to them service which, at this stage, need not further be characterized. As a reward for that service they sold to him all the hill territory—it was so described and nothing was even specified upon the map—between the rivers Ravi and Indus for 2,250,000 dollars, without any reference being made to the people of those areas.

Lord Lawrence himself subsequently described this transaction as follows: "... by a very questionable stroke of policy, which had been arranged beforehand and which has brought woes innumerable on the happy Kashmiris ever since, we handed it over to the Dogra Rajput, Gulab Singh, who paid us down at once in the hard cash which he had stolen from the Lahore Durbar." He stole the money from the Sikhs, went to the British with the money stolen from the Sikhs, and bought Kashmir from the British. That is the title of the present Ruler of Kashmir to that area which at that time was inhabited 100 per cent by Muslims.

A little later, Lord Lawrence referred to "The iniquitous arrangement by which Kashmir and its ill-fated inhabitants were to be transferred without their consent, as though they were so many logs of wood, to Gulab Singh, a Dogra Rajput who had nothing in common with them." To describe that arrangement and its consequences, as well as the rule and tyranny that resulted, as something which pertains to a legal and constitutional Government, and the attempt of the people of the territory to rid themselves of that kind of tyranny as just a disturbance created by insurgents who ought to be put down by force, is, to say the very least, the reversal of fact.

Now it is apparent from these documents that, from the very first, this Government bore the character which I have tried to ascribe to it. A letter addressed to the purchaser of Kashmir by the agent to the Governor-General and resident at Lahore on 29 November 1847 states:

"With much grief I have heard from Mr. Agnew that you have not fulfilled the terms of agreement voluntarily made by Your Highness with Lieutenant Taylor. Mr. Agnew moreover informs me that you have not only not relieved the distress of your people as you promised to do, but that you

de l'Inde cherche maintenant à formuler s'appliquant à mon précédent discours. Ce n'est pas le cas.

La plus grande partie de la déclaration faite par le représentant de l'Inde a été consacrée à l'examen des obligations qui incomberaient au Pakistan en présence des événements du Cachemire. A ce propos, il est indispensable de rappeler au Conseil de sécurité que la tension au Cachemire — quoiqu'elle se manifeste maintenant d'une façon particulièrement aiguë — s'était produite pendant toute la période au cours de laquelle le Cachemire était soumis à l'autorité et à la tyrannie de princes étrangers qui s'étaient fait octroyer cet Etat à la suite d'une transaction fort douteuse avec la Compagnie britannique des Indes orientales. L'arrière-grand-père du souverain actuel, le radjah Gulab Singh, lors de la lutte entre Anglais et Sikhs pour la possession du Penjab, passa du côté des Britanniques et leur rendit des services dont il est inutile à l'heure actuelle de préciser la nature. Pour le récompenser de ses services, les Anglais lui vendirent pour 2.250.000 dollars tout le territoire montagneux — c'est ainsi qu'il fut décrit et rien ne fut spécifié sur la carte — situé entre la rivière Ravi et l'Indus, sans qu'il soit fait mention de la population de ces régions.

Par la suite, Lord Lawrence lui-même a décrit cette transaction de la façon suivante: «... A la suite d'une manœuvre politique fort douteuse qui avait été préparée d'avance et qui depuis a été la cause d'innombrables malheurs pour les braves gens du Cachemire, nous avons livré le pays à Gulab Singh, ce Radjpoute de la fraction dogra, qui nous paya immédiatement en espèces sonnantes qu'il avait volées au durbar de Lahore ». Il vola l'argent des Sikhs, passa du côté des Anglais avec cet argent volé et acheta le Cachemire aux Britanniques. Tels sont les titres dont l'actuel souverain du Cachemire peut se prévaloir pour gouverner cette région dont la population, autrefois, était exclusivement musulmane.

Quelque temps après, lord Lawrence a parlé de « l'accord injuste à la suite duquel le Cachemire et ses malheureux habitants ont été transférés, sans leur consentement, comme s'il s'agissait d'autant d'objets inanimés, à Gulab Singh, ce Dogra radjpoute qui n'avait rien de commun avec eux ». Prétendre que cet accord et ses conséquences, de même que le régime de tyrannie qui en résulta, sont compatibles avec un Gouvernement légal et constitutionnel, et présenter la tentative faite par le peuple de cette région pour se débarrasser de cette tyrannie comme de simples désordres provoqués par des rebelles que l'on devrait réduire par la force, cela équivaut, pour ne pas dire plus, à aller contre les faits.

En effet, il ressort de ces documents que, dès le début, ce Gouvernement était tel que je me suis efforcé de le décrire. Une lettre adressée à l'acquéreur du Cachemire par l'agent du Gouverneur général résidant à Lahore, datée du 29 novembre 1847, dit:

« J'ai été très peiné d'apprendre par M. Agnew que vous n'avez pas respecté les termes de l'accord que Votre Altesse avait signé de son propre gré avec le lieutenant Taylor. De plus, M. Agnew m'informe que non seulement vous n'avez pas soulagé la misère de votre peuple comme vous

have added to them; that you still trade contrary to promise."

The man who purchased the State had now become the ruler of a vast territory, but he could not get away from his tendency to squeeze money out of every possible transaction. I shall now resume the quotation.

"... that you have not removed your internal custom houses, as you agreed to do; that you not only do not promise the free sale of rice, but that you directly or indirectly taxed grass and other small articles that never before were taxed. Already, Mr. Agnew says, many families have abandoned Kashmir and he says that it is only your chain of guardhouses on the different roads that prevent larger numbers flying from oppression.

"All ~~this is~~ very painful to me to hear. Just as I am leaving Lahore, and when I had hoped from Lieutenant Taylor's report that Your Highness was employed in measures conducive to your own best interests as well as the welfare of your people. . ."

I shall not quote the entire letter, but it goes on : "I wrote this time that you may not mistake my sentiments, and I send my own confidential agent Diwan Jowala Suhae to you."

The last paragraph of the letter states : "Pray weigh well, this, my parting address, and do not allow it, like many others, to pass unheeded or to be thought of for a day, or a month, and then forgotten." This means obviously, that there were continuous protest against this tyranny to which the Maharaja paid little or no attention. The letter then continues :

"The least that will occur will be that one or two officers will at an early date proceed to Kashmir to examine and report on the real state of the country. Recollect that the British Government want nothing from you, ask nothing of you for themselves, but that, eschewing the practices of a trader, you will fulfill those of a sovereign."

I now shall refer to a letter from the Governor-General himself to the Maharaja, which is of particular interest, as it shows the relationship between the two authorities and the protection given by the British so long as certain things continued. I have here a letter from the Governor-General to Maharaja Gulab Singh dated 7 January 1848, which states :

"My friend, I am about to take departure for Europe, and I am anxious, before I leave India, to address Your Highness with the freedom and sincerity of a friend anxious for your welfare and, above all other considerations, for the happiness of the people committed to your charge by me when I signed the treaty of March 1846. Your Highness is aware of the principle by which the

l'aviez promis, mais que vous l'avez aggravée. Vous continuez à agir contrairement à vos promesses. »

L'homme qui avait acheté cet Etat était devenu maintenant le souverain d'un vaste territoire, mais il ne pouvait se défaire de sa tendance à tirer parti de toute transaction pour extorquer de l'argent. Je reprends maintenant la citation :

« ... vous n'avez pas aboli le paiement des droits d'octroi comme vous aviez promis de le faire. Non seulement vous n'avez pas autorisé le marché libre du riz, mais vous avez directement ou indirectement frappé d'impôts les fourrages et autres menues ressources qui n'avaient jamais été imposées auparavant. D'ores et déjà, poursuit M. Agnew, de nombreuses familles ont abandonné le Cachemire et seuls vos postes de garde échelonnés sur les différentes routes empêchent un plus grand nombre de familles de fuir l'oppression.

« Tout cela m'est extrêmement pénible à entendre, surtout au moment où je quitte Lahore, et alors que j'avais espéré, en lisant le compte rendu du lieutenant Taylor, que Votre Altesse prenait des mesures propres à sauvegarder au mieux vos intérêts ainsi que le bien-être de votre peuple. »

Je ne citerai pas intégralement le texte de cette lettre, qui se poursuit en ces termes : « Je vous ai écrit cette fois-ci pour que vous ne vous mépreniez pas sur mes sentiments et je vous envoie mon agent de confiance Diwan Jowala Suhae ».

Le dernier paragraphe de la lettre est rédigé comme suit : « Je vous conjure de bien peser le sens de mon message d'adieu et de ne pas permettre qu'il passe inaperçu comme tant d'autres, ou bien que l'on y pense pendant un jour, pendant un mois, puis qu'on le laisse tomber dans l'oubli ». Cela signifie, de toute évidence, que des protestations continues s'élevaient contre cette tyrannie mais que le Maharadjah n'y prêtait pas la moindre attention. Je reprends la citation :

« Le moins qui puisse se produire, c'est qu'un ou deux officiers se rendent prochainement dans le Cachemire pour examiner la situation véritable dans laquelle se trouve ce pays et en rendre compte. Rappelez-vous que le Gouvernement britannique ne veut rien de vous, ne vous demande rien pour lui-même et n'attend de vous qu'une seule chose : renoncer aux pratiques d'un commerçant et remplir les fonctions d'un souverain. »

Je citerai maintenant une lettre adressée au Maharadjah par le Gouverneur général en personne. Celle-ci offre un intérêt tout particulier étant donné qu'elle met en relief les rapports qui existaient entre les deux autorités et la protection octroyée par les Britanniques dans la mesure où l'on observait certaines conditions. Voici donc le texte d'une lettre, en date du 7 janvier 1848, adressée au Maharadjah Gulab Singh par le Gouverneur général :

« Mon cher ami, sur le point de partir pour l'Europe, je désire, avant de quitter les Indes, m'adresser à vous en toute liberté avec la sincérité d'un ami soucieux de votre bien-être et par dessus tout du bonheur du peuple dont je vous ai confié la charge en signant le traité de mars 1846. Votre Altesse connaît le principe dont s'inspire le Gouvernement britannique dans ses traités avec les

British Government is guided in its treaties with Eastern Princes, where cessions of territory are involved—that whilst it will scrupulously fulfil all its obligations for the protection of its ally, it never can consent to incur the reproach of becoming indirectly the instrument of the oppression of the people committed to the Prince's charge. If the aversion of the people to a prince's rule should, by injustice, become so universal as to cause the people to seek his downfall, the British Government are bound by no obligation to force the people to submit to a ruler who has deprived himself of their allegiance by his misconduct."

This is the very thing that, one hundred years later, the Indian representative solemnly invites the Security Council to do. This letter continues as follows :

"If the British Government, by its treaties with neighbouring princes and proximity of its own forces on the frontier, can so far protect the prince as to enable him the more securely to apply all his forces to the oppression of his subjects, such a state of things would be still more repugnant to the feelings of the British Government because it would indirectly prevent the people from rising and redressing their own wrongs."

That invitation is very naïvely being extended by the representative of India to the Government of Pakistan. The letter continues as follows :

"In no case, therefore, will the British Government be the blind instrument of a ruler's injustice towards his people, and if, in spite of its friendly warnings, the evil of which the British Government may have the just cause to complain be not corrected, a system of direct interference must be resorted to which, as Your Highness must be aware, would lower the dignity and curtail the independence of the ruler."

Near the close of his remarks today, the representative of India stated that the business of the Security Council is to direct Pakistan to do this and that. He stated that the business of the Security Council is to see that measures are adopted to prevent tribesmen from infiltrating into Kashmir—and that the business of the Security Council stops there. As a favour, the Maharaja is quite willing to have it announced through the instrumentality of the Security Council that he is prepared to set up a responsible government in his State. Indeed, he is anxious that such a declaration, although made fully out of his sovereign authority, should be made through the instrumentality of the Security Council. He is further quite willing—"and I am in a position to make this statement on his behalf," says Mr. Gopalaswami Ayyangar—to have it made known that he recognizes that India and Pakistan are agreed that the question of the accession of the State to Pakistan or India should be decided as a result of a free plebiscite.

Therefore, he is prepared to have a plebiscite held for that purpose under his own authority and arrangement; but he will accept such persons as the Security Council may appoint to advise him

princes orientaux en matière de cession de territoire : tout en assumant scrupuleusement ses obligations quant à la protection de ses alliés, le Gouvernement britannique ne peut en aucun cas accepter qu'on puisse lui reprocher de devenir indirectement l'instrument de l'oppression d'un peuple confié à la charge d'un prince. Si, par suite d'injustices commises, l'aversion d'un peuple pour le gouvernement de son prince devenait général au point d'amener ce peuple à vouloir l'écarter du pouvoir, le Gouvernement britannique ne serait aucunement tenu de contraindre ledit peuple à se soumettre à un souverain qui, par sa mauvaise conduite, aurait perdu la confiance de ses sujets. »

Or, c'est précisément ce que le représentant de l'Inde invite le Conseil de sécurité à faire cent ans plus tard. La lettre se poursuit en ces termes :

« Si, en raison de ses traités avec les princes voisins et de la proximité de ses propres forces stationnées le long des frontières, le Gouvernement britannique devait protéger un certain prince au point de lui permettre d'user de ses propres troupes, en toute sécurité, pour opprimer ses sujets, un tel état de choses serait d'autant moins compatible avec les sentiments du Gouvernement britannique qu'il empêcherait indirectement le peuple de se soulever et de redresser les torts qu'il a subis. »

Or, c'est une invitation de ce genre que le représentant de l'Inde a fort naïvement adressée au Gouvernement du Pakistan. La lettre se poursuit ainsi :

« Par conséquent, le Gouvernement britannique ne sera en aucun cas l'instrument aveugle de l'injustice d'un souverain envers ses sujets. Si, en dépit de ses avertissements amicaux, le Gouvernement britannique constate que les torts dont il est en droit de se plaindre n'ont pas été réparés, il devra recourir à la méthode d'intervention directe qui, comme Votre Altesse doit en avoir connaissance, porterait préjudice à la dignité et à l'indépendance du souverain. »

Vers la fin de sa déclaration d'aujourd'hui, le représentant de l'Inde a déclaré qu'il appartenait au Conseil de sécurité de donner telle ou telle directive au Pakistan. Il a déclaré que la tâche du Conseil de sécurité consistait à adopter des mesures visant à empêcher que les membres des tribus ne s'infiltrèrent dans le Cachemire... et que la tâche du Conseil s'arrêtait là. Par mesure de faveur, le Maharadjah est parfaitement disposé à annoncer, par l'entremise du Conseil de sécurité, qu'il est prêt à créer dans son pays un gouvernement responsable. En réalité, bien que cette déclaration émane de son autorité souveraine, il tient à ce qu'elle soit faite par l'intermédiaire du Conseil de sécurité. En outre, il est entièrement disposé — « et je puis faire cette déclaration en son nom » a dit M. Gopalaswami Ayyangar — il est entièrement disposé, dis-je, à annoncer qu'il reconnaît que l'Inde et le Pakistan sont convenus de régler par un libre plébiscite la question de savoir si son Etat doit faire partie du Pakistan ou de l'Inde.

Il est donc prêt à organiser ce plébiscite sous sa propre autorité, mais il acceptera l'assistance de telles personnes que le Conseil de sécurité pourra désigner pour le conseiller dans la prépa-

with regard to the preparation of the electoral rules, arrangements for the polling stations, and the recording and counting of the votes. However, the British Government recognized that, so long as it afforded conditions of protection to these princes, any misrule, oppression and tyranny would involve measures of the kind which would be direct interference with the sovereignty of the ruler.

The letter continues :

“ Your Highness must be well convinced that I have never been actuated by any such desire—on the contrary it has been my inclination, as evinced by my acts and those of the Resident, Colonel Lawrence, to give Your Highness every possible support. This desire must, however, be regulated by the duty of the British Government towards Your Highness’ subjects, and governments cannot submit to the stigma of tolerating oppression. Let my friendly advice to Your Highness make a salutary impression. Avoid the interference of the British Government by a ready compliance with its just demands in which the Governor General can have no other interest than to secure the well-being of Your Highness’ subjects, and to witness the success of your rule over a happy people.”

That treaty of the year 1846, it is true, bore the character which Lord Lawrence himself subsequently attributed to it; but it is also true that Lord Lawrence repented fairly early over that treaty. Before he left India, he tried to impress upon the purchaser and the oppressor of Kashmir some of the duties he owed to his unfortunate subjects.

One of the incidents of oppression which came later to the notice of the Government of India was so described in a letter dated 16 May 1865 from the officiating Under-Secretary to the Government of India, to the Secretary to the Government of the Punjab and its dependencies. This is paper No. 414 which states :

“ Sir, I am directed to request that a copy of the correspondence with the Commissioner of Rawalpindi concerning the woman from Jammu whose tongue had been cut off, referred to in entry No. 26 in the abstract of the proceedings of the Lieutenant-Governor in the Political Department, for the week ending 6 May, may be submitted for the information of the Governor-General in Council.”

The Security Council may be curious to hear what was the offence of this woman. This woman’s offence was that she had bitten a cow. Then she was brought before the Prince, and an order was given to the effect that the woman’s tongue should be cut out, her hair shorn off, and she, herself, exhibited through the five districts as a warning to others.

Because of a continuous succession of this type of rule, the attention of the Security Council has been drawn to a war of liberation which the people in question have been forced to wage under the terror of being otherwise completely exterminated, as their co-religionists have been exterminated in the Indian States which I have already named before the Security Council. That is the struggle.

ration des règlements électoraux, l’installation des bureaux de vote et le dépouillement du scrutin. Cependant, le Gouvernement britannique a admis que, aussi longtemps qu’il accordait sa protection à un prince, tout abus de pouvoir, toute oppression ou tyrannie, l’obligeraient à prendre des mesures qui pourraient limiter la souveraineté de ce prince.

La lettre poursuit en ces termes :

« Votre Altesse peut être certaine que je n’ai jamais été animé d’aucun désir de cette nature, bien au contraire ; ainsi qu’en témoignent mes actes et ceux du Résident, le colonel Lawrence, j’ai toujours été enclin à vous prêter toute l’assistance possible. Cependant, ce désir doit être contrôlé par le devoir qui incombe au Gouvernement britannique envers les sujets de Votre Altesse, car aucun Gouvernement ne saurait se résigner à tolérer l’oppression. Puisse mon conseil amical vous être salutaire. Evitez l’intervention du Gouvernement britannique en vous conformant de bon gré à ses justes demandes, formulées par le Gouverneur général, dont le seul but est d’assurer le bien-être de vos sujets et de vous voir gouverner un peuple heureux. »

Ce Traité de 1846 est empreint, il est vrai, du caractère que Lord Lawrence devait lui attribuer ultérieurement ; cependant, il n’en est pas moins vrai que Lord Lawrence s’est repenti assez tôt d’avoir conclu ce traité. Avant de quitter l’Inde, il s’est efforcé de prouver à l’acquéreur et à l’opresseur du Cachemire que celui-ci avait certains devoirs à remplir envers ses malheureux sujets.

Un des incidents résultant de l’oppression, et porté ultérieurement à la connaissance du Gouvernement de l’Inde, a été relaté dans une lettre en date du 16 mai 1865, adressée par le Sous-Secrétaire du Gouvernement du Pendjab et de ses dépendances. Voici le texte de ce document qui porte le numéro 414 :

« Monsieur, j’ai été invité à vous demander de vouloir bien adresser au Gouverneur général, pour information, copie de la correspondance échangée avec le Commissaire de Rawalpindi au sujet d’une femme du Jammu qui a eu la langue coupée ; cette correspondance a été enregistrée sous le numéro 26 dans le compte rendu des procès-verbaux du Lieutenant-gouverneur chargé du Département politique pour la semaine se terminant le 6 mai. »

Le Conseil de sécurité serait peut-être curieux de connaître la nature du délit commis par cette femme. Son seul délit était d’avoir mordu une vache. Elle fut amenée devant le prince qui donna l’ordre de lui couper la langue, de lui raser la tête et de l’exhiber dans les cinq districts en guise d’exemple.

En raison de la persistance de ce genre de régime, on a attiré l’attention du Conseil de sécurité sur la guerre de libération que le peuple en question a été contraint de mener, afin d’éviter le péril d’une extermination complète, semblable à l’extermination complète des musulmans dans les États indiens que j’ai déjà nommés devant le Conseil de sécurité. Tel est l’enjeu de la lutte.

The representative of India tries to justify the legal and constitutional interpretation of a local disturbance as opposed to the justification of a legal and constitutionally established Government where, however, some people from the outside are interfering. He draws a parallel between the conditions in Kashmir and the conditions which were presented to the Security Council, and later to the General Assembly, with regard to Greece and its neighbours. That is a point over which the Security Council and the General Assembly have differed. Therefore, I have no desire to proceed to a discussion of that situation. When I say that they have differed, I mean that there were differences of opinion among the Members of the United Nations. However, whether the alleged facts be established or not, and whether the positions taken with reference to that question on either side be justified or not, there cannot be the least comparison between the two positions. Here is an alien oppressor over a people with whom he has nothing in common one way or the other. These people have repeatedly risen against tyranny and oppression. In some instances they have not obtained relief. On this occasion the Maharaja undertook a campaign of oppression against his people which might well, under the conditions that were then prevailing in other parts of India—notably in the East Punjab States—have taken on the complexion of a campaign of utter extermination; and, in their desperation, they sent their women and children away and took to arms. They have established a provisional Government; they have some sort of an army. They are occupying almost half, or even more than half, of the really populated portions of the State. It is that kind of struggle which has come before the Security Council and with which it has to deal, and with reference to which the international obligations of Pakistan—as they have been described—have to be determined, if any international obligations arise under those conditions.

Then the representative of India has gone on to give details, and has supported his statement by extracts from newspapers, as to what is happening or not happening with regard to the infiltration of tribesmen into Kashmir. It is true that the Security Council is not sitting as a judicial tribunal. Therefore, in order to obtain a picture of the situation, it is perfectly fair and proper that all material available should be looked at and properly appraised.

However, one cannot always accept whatever might appear in a newspaper as the gospel truth. Here, for instance, in the *New York Times* of Thursday, 29 January 1948, in a sub-leader which is devoted to the Kashmir case and is so headed, and which, I suppose, was written by responsible people on the editorial staff, the following statement appears with regard to Kashmir: "Its present Prime Minister is a Muslim who had led the fight for independence from the Maharaja since 1931, and who was only recently released from prison. Sheikh Mohammad Abdullah, Kashmir's Prime Minister, holds Pakistan to blame for the present trouble."

Well now, Sheikh Mohammad Abdullah, according to his own statement, according to his

Le représentant de l'Inde voudrait faire accepter, au point de vue juridique, l'interprétation suivante : il s'agirait de désordres locaux dirigés contre un Gouvernement légal et constitutionnel, désordres auxquels participent toutefois certaines personnes de l'extérieur. Il établit un parallèle entre la situation qui existe dans le Cachemire et celle que le Conseil de sécurité, puis l'Assemblée générale, ont examinée en ce qui concerne la Grèce et ses voisins. C'est là un problème au sujet duquel les avis du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale divergent. C'est pourquoi je n'ai nullement l'intention d'entamer une discussion à ce sujet. En disant que les avis divergeaient, j'entends par là qu'il existait des différences d'opinion parmi les membres de l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, que les faits allégués puissent être prouvés ou non, que les positions adoptées de part et d'autre à l'égard de cette question soient justifiées ou non, on ne peut établir la moindre comparaison entre les deux situations. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit d'un étranger qui opprime un peuple avec lequel il n'a absolument rien de commun. Ce peuple s'est soulevé à maintes reprises contre la tyrannie et l'oppression. Dans certains cas, il n'a pas obtenu satisfaction. Dans le présent cas, le Maharadjah a déclenché contre son peuple une campagne d'oppression qui, en raison de la situation qui régnait dans d'autres parties de l'Inde, notamment dans les Etats du Pendjab oriental, aurait pu se transformer en une véritable campagne d'extermination. Désespérés, ces hommes ont fait partir leurs femmes et leurs enfants et ont pris les armes. Ils ont établi un Gouvernement provisoire et créé une sorte d'armée. Ils occupent au moins la moitié des régions réellement peuplées de l'Etat du Cachemire. C'est cette lutte qui a été évoquée devant le Conseil de sécurité, et il appartient à celui-ci de déterminer les obligations internationales du Pakistan — c'est là l'expression que l'on a utilisée — au cas où il pourrait vraiment être question d'obligations internationales.

Puis, le représentant de l'Inde a poursuivi en donnant des détails, étayés par des extraits de journaux, sur ce qui se produit, ou ne se produit pas, concernant l'infiltration des membres des tribus dans le Cachemire. Certes, le Conseil de sécurité n'est pas un tribunal. Il est donc parfaitement légitime d'examiner, comme il convient, tous les documents à l'appui dont on dispose pour se faire une idée exacte de la situation.

Cependant, on ne peut pas toujours accepter comme parole d'évangile, les articles parus dans la presse. C'est ainsi, par exemple, que dans un article du *New York Times*, en date du 29 janvier 1948, consacré à la question du Cachemire et rédigé, je le présume, par des membres responsables de la rédaction, on peut lire ce qui suit : « Son Premier Ministre actuel est un musulman qui, depuis 1931, a lutté pour l'indépendance contre le Maharadjah et n'a été libéré de prison que récemment. Le cheik Mohammad Abdullah, Premier Ministre du Cachemire, estime que le Pakistan est responsable des troubles actuels. »

Or, selon ses propres déclarations et même à son grand regret, le cheik Mohammad Abdullah

own grievance as a matter of fact, has never been and is not the Prime Minister of Kashmir. The Prime Minister of Kashmir is Meher Chaud Mahajan, an ex-judge of the Lahore court, a Hindu and a non-Kashmiri who has had nothing previously to do with the State of Jammu and Kashmir. This is the statement as to Sheikh Mohammad Abdullah. However, I happen to know the facts myself, as I know Mr. Meher Chaud Mahajan very intimately.

In a statement attributed to Sheikh Mohammad Abdullah and printed in *The Statesman* of New Delhi of 29 December 1947, the following appeared: "He was administrator for the emergency but the Maharaja retained intact his entire cabinet, including the Prime Minister." And then, in quotations, the following is said: "This is unfair." This is Sheikh Mohammad Abdullah speaking. "I hope that Sirdar Patel's visit to Jammu will clear the constitutional cloud."

Thus it is quite easy, in regard to matters with which people are not familiar, to fall into mistakes of that kind or of a kind which might confuse the issue. The war correspondents, not always being present on each occasion where any incident might take place, also have their sources of information at large. They gather their information, and, in good faith, they try to provide for their readers a picture of the situation with which they are dealing. But it would not be safe to take every description as the gospel truth, and to attach too much importance to it.

Subject to that precaution, I might also draw the attention of the Security Council to some passages from the very article in *The Times* of London of 26 January to which the representative of India has drawn attention. It reads as follows: "There is ample evidence that Pakistan has tried to restrain them." Reference is to the tribes. "Throughout his tour Mr. Liaquat Ali Khan was met with complaints about lack of official assistance for the Kashmir campaign and about attempts by political agents to prevent the departure of volunteers." A political agent, I might explain, is an official appointed by the Government in order to watch the movements of the tribes, and to give them such advice as may be useful or needed. "The power of these individuals"—that is, of the political agents—"both Pakistani and British, is immense, though they are few among thousands, and are stationed many miles from the nearest military post. Many political agents, by sheer force of personality, backed admittedly by threats that subventions and allowances would not be paid, prevented the calling of a *jihad*"—that is to say, the proclamation of a holy war—"in their agencies, and dispersed several *lashkars*." It is explained in brackets that *lashkars* are "raiding parties." Literally, a *lashkar* in an army.

"In Miranshah one agent alone stopped two raiding parties with a total strength of 8,000 rifles. The efforts of these men were probably overlooked by the Indian statesmen who accused

n'est pas et n'a jamais été Premier Ministre du Cachemire. Les fonctions de Premier Ministre du Cachemire sont assumées par Meher Chaud Mahajan, ancien juge du tribunal de Lahore, qui est hindou, non originaire du Cachemire, et qui n'a jamais rien eu de commun avec l'Etat de Jammu et Cachemire. Voilà donc ce qui en est de la déclaration relative au cheik Mohammad Abdullah. Il se trouve que j'ai moi-même connaissance des faits, car je suis ami intime de M. Meher Chaud Mahajan.

Dans une déclaration attribuée au cheik Mohammad Abdullah, et publiée dans le *Statesman* de New-Delhi du 29 décembre 1947, on peut lire ce qui suit: « Il était administrateur provisoire, mais le Maharadjah a conservé intact tout son cabinet, y compris le Premier Ministre. » Puis, le journal publie la citation suivante: « C'est injuste » — ce sont les paroles du cheik Mohammad Adbullah — « j'espère que la visite du Sirdar Patel dans le Jammu dissipera les malentendus ayant trait à la Constitution ».

Il est donc bien facile, lorsqu'il s'agit de questions avec lesquelles les gens ne sont pas familiarisés, de commettre une erreur de ce genre ou toute autre erreur susceptible d'embrouiller le problème. Les correspondants de guerre, qui ne sont pas toujours présents lorsqu'un incident se produit, choisissent leurs sources d'information au hasard. Ils recueillent des renseignements et s'efforcent, en toute bonne foi, de fournir à leurs lecteurs un tableau de la situation dont ils ont à s'occuper. Cependant, il ne serait guère prudent de prendre leurs descriptions pour parole d'évangile et d'y attacher trop d'importance.

Sous cette réserve, je pourrais, moi aussi, attirer l'attention du Conseil de sécurité sur certains passages de cet article du *Times* de Londres en date du 26 janvier, auquel le représentant de l'Inde s'est déjà référé. En voici la teneur: « Il est parfaitement prouvé que le Pakistan a essayé de les contenir. » Il s'agit des tribus. « Au cours de sa tournée d'inspection, M. Liaquat Ali Khan a été saisi de plaintes au sujet du manque d'assistance officielle dans la campagne du Cachemire et des tentatives faites par certains agents politiques pour empêcher le départ des volontaires. » Ces agents politiques sont des fonctionnaires nommés par le Gouvernement, chargés de surveiller les mouvements des tribus et de leur donner les conseils dont elles pourraient avoir besoin. Ces agents politiques, tant pakistanais que britanniques, jouissent d'une immense autorité, bien que leur nombre soit très peu élevé et qu'ils soient stationnés à bien des kilomètres du poste militaire le plus proche. Les agents politiques, par leur force de caractère et, on l'admet, par la menace de suspendre le paiement des subventions et allocations, ont empêché, dans bien des cas, l'appel au *jihad* — c'est-à-dire la proclamation d'une guerre sainte — et dispersé plusieurs *lashkars*. » Une note entre parenthèses explique que les *lashkars* sont des « bandes d'envahisseurs ». Littéralement, ce mot veut dire armée.

« A Miranshah, un de ces agents a arrêté, à lui seul, l'avance de deux bandes d'irréguliers représentant un total de 8.000 hommes. Les efforts de ces agents ont, sans doute, échappé à l'atten-

Pakistan of not even attempting to hinder the tribesmen from marching on Kashmir."

But there is a further paragraph in this article which should be drawn to the attention of the Security Council. It reads as follows :

"The pronouncements of the Security Council and its Commission are awaited here with some trepidation. If the evacuation of raiders from Kashmir is ordered, it is expected that Pakistan will be made responsible for the operation. The total number of tribesmen engaged in the operations is estimated at between 10,000 and 20,000. The task of removing them will be extremely hazardous, if not impossible, and the resentment of the tribesmen will be Pakistan's only reward."

Up to this point this paragraph was quoted by the representative of India; however, the quotation continues with the following :

"Moreover, if the decisions of the Security Council are considered unjust by the Muslim population of Kashmir, the result may be further invasions. This, the *maliks* — that is to say, the tribal chieftains — "have already threatened, and among the 400,000 potential fighting men in the northern territories, there are thousands still eager to march. Members of the United Nations Commission will doubtless realize the possibly grave consequence of any decision they are likely to make. The nature of Pakistan's co-operation will be governed by its effect on the tribes."

An ex-sergeant of the United States Army, who rose or jumped up to be a brigadier-general under the *Azad* Kashmir Government, has been cited by the representative of India. The representative of India stated that this ex-army sergeant made the statement that petrol was being supplied to the *Azad* Kashmir Government by Pakistan authorities. However, the explanation of how the petrol was being obtained was given by the representative of India himself, or by his colleague, the other day when he was addressing the Security Council. He said it was being obtained from petrol pumps without payment and without coupons. Where is the hand of the authorities in this matter? If a man chooses to run the risk of being prosecuted for issuing unauthorized petrol, or chooses to make a gift of it by not charging for it, out of his genuine and undoubted sympathy for the movement that is going on in Kashmir, how can the Pakistan authorities — and by that I mean the governmental authorities — be charged with any complicity in the matter?

The representative of India then stated that radio messages were being sent by Pakistan officials. I have submitted to the Security Council the *communiqués* of the Pakistan Army Headquarters, issued under the authority of General Merservey, a high-ranking British officer, who stated that none of his army officers are at all concerned in any of these matters. But if any of the Poonch officers, who served previously in the Indian Army when it was a joint army for both India and Pakistan, are now serving and helping

tion des hommes d'Etat indiens lorsque ceux-ci ont accusé le Pakistan de ne pas même essayer d'empêcher les tribus de marcher sur le Cachemire. »

Mais il y a un autre paragraphe de cet article qui mérite l'attention du Conseil de sécurité. Il est rédigé comme suit :

« Les décisions du Conseil de sécurité et de sa commission sont attendues, ici, avec une certaine anxiété. Si l'on ordonne le retrait des envahisseurs du Cachemire, il est probable que le Pakistan sera rendu responsable de l'opération. Le nombre total des hommes de tribus engagés dans la lutte est de l'ordre de 10.000 à 20.000. Il sera difficile, sinon impossible, de les déloger, et la rancune des tribus sera la seule récompense que le Pakistan aura obtenue. »

C'est jusqu'ici seulement que le représentant de l'Inde a cité ce paragraphe; mais voici la suite de ce texte :

« De plus, si la population musulmane du Cachemire trouve les décisions du Conseil de sécurité injustes, il pourrait en résulter de nouvelles invasions. Déjà les *maliks* — c'est-à-dire les chefs de tribus — ont fait des menaces dans ce sens ; dans les territoires du nord, 400.000 hommes sont en état de porter les armes, et des milliers d'entre eux restent prêts à combattre. Les membres de la Commission des Nations Unies se rendront certainement compte que, quelle que soit la décision qu'ils vont prendre, elle pourra entraîner des conséquences graves. Le caractère de la coopération du Pakistan dépendra des effets que cette résolution produira sur les tribus. »

Le représentant de l'Inde fait mention d'un ancien sergent de l'armée des Etats-Unis qui s'est élevé au grade de général dans les forces du Gouvernement du Cachemire *azad*. Le représentant de l'Inde déclare que cet ancien sergent a rapporté que les autorités du Pakistan fournissaient de l'essence au Gouvernement *azad*. Toutefois, le représentant de l'Inde lui-même, ou son collègue, a expliqué l'autre jour au Conseil de sécurité comment cette essence a été obtenue. Il a dit qu'elle avait été prise dans les postes à essence sans paiement et sans bons. En quoi les autorités du Pakistan sont-elles impliquées dans cette affaire? Si quelqu'un accepte le risque d'être poursuivi pour avoir livré de l'essence sans autorisation, ou s'il décide d'en faire cadeau parce qu'il éprouve sincèrement de la sympathie pour le mouvement qui se développe au Cachemire, comment peut-on accuser les autorités du Pakistan — et j'entends par là les autorités gouvernementales — de complicité dans cette affaire?

Le représentant de l'Inde a ajouté que des messages radiophoniques étaient envoyés par des fonctionnaires du Pakistan. J'ai soumis au Conseil de sécurité le texte des *communiqués* émis par l'état-major de l'armée du Pakistan sous la responsabilité du général Merservey, officier supérieur britannique, lequel a déclaré qu'aucun officier sous ses ordres n'était impliqué dans aucune de ces affaires. Mais si, parmi les officiers du Poonch qui ont servi dans l'armée indienne lorsque celle-ci était commune à l'Inde et au Pakis-

the forces of the *Azad* Kashmir Government, that is not the concern of the Pakistan Government.

It was then stated that Mr. Haight, the ex-sergeant in the United States Army, had said that he understood military stores had been supplied by the Pakistan Government or the Pakistan authorities by some process. He hints that the stores so supplied had been written off as "lost". How can he know what was being done in Pakistan when he was serving in Kashmir? Here is a gentleman who has gone out, according to the representative of India, as a solidier of fortune, who has come away under circumstances that he has himself explained, and who has been making statements both with regard to the time when he was in Pakistan and to that when he was outside Pakistan. If we are to accept his statements, there are all sorts of things which he has said, including some things which the representative of India would not be willing to admit. He stated the following in a radio broadcast, as it was printed on 17 December in the newspaper *Dawn* :

"It reminded me often of the American War for Independence, in what is represented—a fight to make a government of the people, by the people and for the people, to destroy, once and for all, the rule of tyranny. The war in Kashmir, which the *Azad* forces are waging against the forces of reaction and tyranny, is truly a people's war for liberty and justice. You can probably imagine how much brutality and oppression it took to arouse a peace-loving people to this magnificent effort. I have passed through most of the affected areas and I have seen utter devastation of Muslim villages perpetrated by the Dogras. Their houses were razed to the ground, their womenfolk abducted, their crops burned, and themselves driven to the hills for safety, there to start their fight for freedom, ill-clad, ill-fed and ill-equipped. The *Azad* forces have fought their battles with little more than sheer courage against vastly superior odds : the organized forces of the former Maharaja and the Government of India. With all the might of their modern equipment, this unholy alliance has not been able to win a single major battle yet, nor diminish the confidence of the *Azad* forces in ultimate victory."

He stresses here the fact that there is practically nothing on one side, or very little, but sheer courage ; that the forces are ill-clad, ill-fed and ill-equipped, as against the well-armed forces of the Government of India. However, here is his estimate of the entire situation, if we are to attach any importance to him. This is what he said after he arrived in the United States :

"They are good soldiers over there, but they don't have the modern touch and they have no imagination. With two bazookas and ten United States Army infantrymen, I could conquer Kashmir, maybe all of India."

tan, il y en a qui servent dans les forces du Gouvernement du Cachemire *azad* ou leur prêtent concours, cela ne regarde pas le Gouvernement du Pakistan.

On a déclaré ensuite que M. Haight, cet ancien sergent de l'armée des États-Unis, avait dit qu'il croyait que le Gouvernement du Pakistan, ou les autorités du Pakistan, recouraient à divers procédés pour livrer des fournitures militaires. Il laisse entendre que les fournitures ainsi livrées auraient été considérées comme « perdues ». Mais comment pouvait-il savoir ce qui se passait au Pakistan pendant qu'il combattait au Cachemire ? Voici un personnage qui, selon le représentant de l'Inde a débuté comme soldat de fortune, et c'est lui-même qui a expliqué les conditions dans lesquelles il avait progressé. Ce personnage a fait des déclarations sur ce qu'il avait vu lorsqu'il était au Pakistan et lorsqu'il n'était plus au Pakistan. Devrions-nous prêter foi à ses déclarations, alors que le représentant de l'Inde lui-même ne serait pas disposé à tout accepter parmi les diverses assertions qu'il a faites ? Dans une émission radiophonique reproduite dans le journal *Dawn*, en date du 17 décembre, ce personnage a dit :

« Ceci m'a souvent rappelé la guerre d'indépendance américaine ; il s'agissait là aussi d'une lutte pour établir un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple, pour détruire une fois pour toutes le régime de la tyrannie. La guerre que les troupes du Gouvernement *azad* font au Cachemire contre les forces de la réaction et de la tyrannie est vraiment une guerre menée par le peuple pour obtenir la liberté et la justice. Vous pouvez sans doute imaginer combien il a fallu de brutalité et d'oppression pour provoquer un si magnifique effort de guerre chez ce peuple pacifique. J'ai traversé la plupart des régions dévastées et j'ai vu les ravages perpétrés par les Dogras dans les villages musulmans. Les maisons ont été rasées, les femmes enlevées, les moissons brûlées, la population elle-même a dû chercher asile dans les montagnes pour y commencer son combat pour la libération, bien que dépourvue de vêtements, de vivres et d'équipements. Les troupes du Gouvernement *azad* ont combattu sans avoir presque rien d'autre que leur fier courage contre des forces organisées grandement supérieures, celles de l'ancien Maharadjah et celles du Gouvernement de l'Inde. Malgré leur puissant équipement moderne, cette alliance impie n'a pas encore pu remporter une seule victoire importante, ni amoindrir la confiance des troupes du Gouvernement *azad* dans leur victoire finale. »

Ce soldat insiste ici sur le fait que, dans l'un des camps, il n'y a rien ou presque rien d'autre que du courage, que les troupes sont mal vêtues, mal nourries et mal équipées ; alors que dans l'autre camp, celui du Gouvernement de l'Inde, les troupes sont bien armées. Voici pourtant l'appréciation qu'il fait de la situation prise dans son ensemble, si nous avons à retenir son témoignage. Voici ce qu'il a déclaré après son arrivée aux États-Unis :

« Ce sont de bons soldats, là-bas, mais ils n'ont pas le sens de la guerre moderne et ils n'ont pas d'imagination. Avec deux lance-grenades et dix fantassins de l'armée des États-Unis, je pourrais conquérir le Cachemire, peut-être l'Inde entière. »

That is his testimony. It is a sad prospect for the Indian Army if that is true.

In dealing with the situation in Kashmir, the representative of India has also dragged in some of the incidents inside Pakistan itself, and he has cited them as showing that some conspiracy on the Pakistan side is still in progress against the Dominion of India. He has drawn attention to the regrettable incident at Karachi on 6 January, the attack on the train at Gujrat and what he described as the massacre of Parachinar. He said that, had these incidents happened in the month of October, there would have been much worse reprisals in the Dominion of India, but that there had been nothing of the kind since, and that the policy of the Dominion of India was to suppress anything of that kind with a ruthless hand.

Let me draw the attention of the Security Council to what happened at Karachi on 6 January. In the Province of Sind, of which Karachi is the capital—it is also the seat of the central Government of Pakistan at the moment—there are at the present time pockets of non-Muslims, including numbers of Sikhs who desire to leave the Province of Sind by way of the sea and to go down to Bombay. The Government of Sind had come to an arrangement with the High Commissioner for India, stationed in Karachi, that this must be done under some properly organized arrangement so that no untoward incident should occur. It had been explained to him, as indeed he was himself well aware, that as there were large numbers of Muslim refugees in Karachi who had escaped from East Punjab and Rajputana and from the Indian States, where that campaign of genocide had been carried on mostly at the hands of the Sikhs, the sight of a Sikh to them was like the proverbial red flag to a bull. Therefore it would be wise, in the evacuation of these Sikhs who were anxious to get to Bombay, to have them brought down from up-country by night trains, and taken over immediately from the railroad station to the particular vessel they intended to board, and on which arrangements had been made for them to travel.

That arrangement had worked quite smoothly for some time until on this particular day, 6 January, unfortunately a number of Sikhs took it into their heads to travel to Karachi by a day-train. When they arrived in Karachi, they hired hackney carriages to drive to a central place in Karachi where they intended to put up. But the spectacle of this procession of Sikhs driving through the main streets of Karachi to their intended destination upset the refugees, who then staged a riot, in the course of which, most unfortunately and deplorably, seventy to eighty Sikhs lost their lives, and a number of houses of the local non-Muslim residents of Karachi were looted.

The military had arrived on the scene within a couple of hours, had shot down a number of the rioters, and had brought the situation completely under control. The Government made arrangements for the shelter, feeding and conveyance of all the non-Muslim Sikh and other refugees, and proper and adequate measures for their comfort

Voilà son témoignage. C'est une triste perspective pour l'armée indienne, si tout cela est vrai.

Parlant de la situation dans le Cachemire, le représentant de l'Inde a également amené sur le tapis certains incidents qui se sont produits au Pakistan même, afin de démontrer que le Pakistan poursuit toujours une sorte de conspiration contre le Dominion de l'Inde. Il a attiré l'attention du Conseil sur le regrettable incident survenu à Karachi, le 6 janvier, l'attaque d'un train à Gujrat, et ce qu'il appelle le massacre de Parachinar. Si ces incidents s'étaient produits au mois d'octobre, a-t-il ajouté, les représailles de la part du Dominion de l'Inde auraient été beaucoup plus graves ; mais rien de semblable ne s'est produit depuis lors, et la politique du Gouvernement de l'Inde tend à réprimer sans merci tout incident de ce genre.

Permettez-moi d'attirer l'attention du Conseil de sécurité sur les événements survenus à Karachi le 6 janvier. Dans la province de Sindh, dont Karachi est la capitale — cette ville est également le siège du Gouvernement central du Pakistan en ce moment — il y a, à l'heure actuelle, des groupes isolés de non-musulmans, dont un certain nombre de Sikhs, désireux de quitter cette province par la mer pour se diriger vers Bombay. Le Gouvernement de la province de Sindh a passé un arrangement avec le Haut Commissaire de l'Inde qui se trouve à Karachi, en vertu duquel ce transfert doit s'opérer moyennant des dispositions adéquates de façon à éviter tout incident fâcheux. On avait expliqué à ce dernier, comme il le savait d'ailleurs fort bien, que comme un grand nombre de musulmans s'étaient réfugiés à Karachi après s'être enfuis de l'est du Pendjab, du Radjpoutana et des Etats hindous, où les Sikhs surtout étaient responsables de la campagne de génocide, la seule vue d'un Sikh produisait chez eux le même effet que l'étoffe rouge proverbiale produit sur le taureau. Par conséquent, dans les opérations d'évacuation des Sikhs désireux de se rendre à Bombay, il semblait sage de les faire voyager du nord du pays par train de nuit pour les amener immédiatement au bateau qu'ils voulaient prendre et qui avait été aménagé pour leur voyage.

Ce système avait fort bien fonctionné pendant un certain temps, jusqu'à ce fameux 6 janvier, lorsque les Sikhs s'entêtèrent malheureusement à voyager de jour jusqu'à Karachi. Arrivés à Karachi, ils louèrent des voitures pour se rendre dans un endroit au centre de la ville où ils espéraient se retirer. Mais ce spectacle d'une procession de Sikhs traversant les artères de Karachi pour se rendre à leur destination excita les réfugiés qui organisèrent alors une émeute au cours de laquelle soixante-dix à quatre-vingt Sikhs perdirent la vie et un certain nombre de maisons habitées par des non-musulmans de Karachi furent pillées, incident fort malheureux et regrettable.

En moins de deux heures, la troupe était sur les lieux, faisant feu sur les émeutiers, et dominait entièrement la situation. Le Gouvernement s'occupa d'assurer le logement, la nourriture et le transport de tous les Sikhs non musulmans et autres réfugiés et prit immédiatement des mesures adéquates pour leur confort et leur protection. En

and protection were promptly taken. In the course of two days 1,000 arrests were made of people who were suspected of complicity in the looting of the houses. The Ministers of the central Government and the provincial government went about in an effort to persuade people voluntarily to produce the articles they had looted, a campaign which met with singular success. On the occasion when I spoke of this incident to the Security Council [235th meeting], I read of the gratitude expressed by the non-Muslim inhabitants of Karachi for the prompt help that they had received from the central Government and the provincial government.

Nevertheless, since then there have been regrettable massacres of Muslims in the Dominion of India and particularly at Allahabad and elsewhere in the United Province. There were also smaller incidents in other places. There is no use in blinking the fact that conditions continue to be very subnormal from the point of view of law and order. There are explosive elements and an explosive atmosphere in many places, which threaten to bring about a conflagration. Though credit is due to the Governments on both sides for such action as they have taken in the restoration of law and order, a great deal more still needs to be done to restore normal conditions, to which I shall draw the attention of the Security Council when I deal with the case under the heading of genocide.

What are the practical suggestions made by the representative of India? He says it is the province of the Security Council to bring about a stoppage of fighting. There is no difference of opinion on that. It is the duty of the Government of India, the Government of Pakistan, the people in both dominions, the Maharaja, the people of Kashmir, and everybody, to see that fighting and killing, and whatever else of an undesirable character is going on, should be brought to an end at the earliest moment. There is no difference of opinion on that. The representative of India has tried to make it appear as if someone here was trying to shirk his duty in that respect. But that is not so. The difference between him and us who represent Pakistan is with regard to the method, the steps to be taken, the procedure to be adopted and the objective to be achieved. One can say: "Fighting must be stopped." Of course fighting must be stopped. The first business of the Security Council is to see that fighting does not take place and that, if it takes place, the fighting should be stopped; and having been stopped, as was stated by the representative of the United Kingdom, that it should stay stopped.

The problem before the Security Council, in this state of affairs, is to determine the quickest method of bringing about a cessation of violence and disorder, and also the most desirable and equitable method of bringing about that result. When that result will have been achieved, the question will arise: Is there something further to be done to settle the situation; and if there is, how is it to be achieved?

What does the representative of India suggest? He says that, for the sake of argument, he is pre-

deux jours furent effectuées près de 1.000 arrestations de personnes soupçonnées de complicité dans le pillage des maisons. Les ministres du Gouvernement central et du Gouvernement provincial firent tous leurs efforts pour persuader les responsables de restituer volontairement le produit de leurs pillages, efforts qui furent couronnés d'un rare succès. Au cours de ma dernière intervention sur cet incident au Conseil de sécurité [235^e séance], j'ai donné lecture de textes exprimant la gratitude des habitants non musulmans de Karachi à l'égard du Gouvernement central et du Gouvernement provincial pour l'aide immédiate qui leur avait été apportée.

Des massacres regrettables de musulmans se sont néanmoins produits depuis lors dans le Dominion de l'Inde, et notamment à Allahabad, et ailleurs dans la Province unie. Des incidents moins sérieux sont également survenus dans d'autres localités. Rien ne sert d'atténuer les faits, la situation est toujours fort anormale et contraire à l'ordre public. En maints endroits, l'atmosphère est lourde de menaces et risque d'entraîner une conflagration. Il faut rendre justice aux deux Gouvernements des mesures qu'ils ont prises pour rétablir la loi et l'ordre, mais il faudrait faire beaucoup plus encore pour rétablir des conditions normales, et je me propose d'attirer de nouveau l'attention du Conseil de sécurité sur cette question lorsque je la traiterai du point de vue du génocide.

Quelles sont les suggestions d'ordre pratique que fait le représentant de l'Inde? Selon lui, il relève de la compétence du Conseil de sécurité de mettre fin aux combats. Personne ne discute là-dessus. Il est du devoir du Gouvernement de l'Inde, du Gouvernement du Pakistan, du peuple de ces deux Dominions, du Maharadjah, du peuple du Cachemire, de tous enfin, de veiller à faire cesser au plus tôt le combat, le massacre, tout ce qui se passe de répréhensible. Cela, personne ne le conteste. Le représentant de l'Inde a eu l'air d'insinuer que quelqu'un tentait de se soustraire à son devoir à cet égard. Il n'en est rien. La divergence qui existe entre lui et nous, qui représentons le Pakistan, porte sur les méthodes, les mesures à prendre, la conduite à suivre et le but à atteindre. On peut dire: « Il faut mettre fin aux combats, c'est entendu. La première tâche du Conseil de sécurité consiste à veiller à ce qu'il n'y ait pas de combat et, si combat il y a, à y mettre fin, et, y ayant mis fin, comme l'a dit le représentant du Royaume-Uni, à ce que ce soit définitif.

Le problème, tel qu'il se pose au Conseil de sécurité, est le suivant: dans l'état actuel des choses, quelles sont les méthodes les plus rapides pour mettre fin à la violence et au désordre et quelles sont les méthodes les plus souhaitables et les plus équitables pour obtenir ce résultat? Et ce résultat une fois obtenu, faut-il faire quelque chose d'autre pour régler la situation et, dans l'affirmative, comment faut-il s'y prendre?

Que nous propose le représentant de l'Inde? Il maintient, pour le plaisir de discuter, qu'il est prêt

pared to assume that Pakistan has done all it could do, short of war, as proclaimed by its Prime Minister, to stop the infiltration of tribesmen into Kashmir. He says : I assume that; but if whatever it has done short of war has not achieved this object, Pakistan should not hesitate to go to war to achieve this object. That is strange advice to give when the object, even of the representative of India, is to bring about an immediate stoppage of the fighting. In order to bring about an immediate stoppage of fighting, according to him, not only should this war in Kashmir continue between the people of Kashmir and the Maharaja, but Pakistan should start a new war on the frontier with the tribes in the tribal area. That would widen the area of conflict and might even start a conflagration, and if there were no other means but this of stopping the fighting, there might be no escape from it. But there is a readier, more equitable, just and fair means of stopping the fighting, and not only of stopping the infiltration of the tribesmen into Kashmir, but of stopping the fighting between the people of Kashmir and the forces, such as they remain, of the Maharaja, and the forces of the Indian Union now in Kashmir.

These are the steps which India proposes should be taken to stop the infiltration of troops. Very well, that leaves the forces of the Indian Union and the people of Kashmir. As for the people of Kashmir, although the words have not actually been used, that gap in the argument can be filled by saying that they would be easily subdued. I use the word "subdued" because, when I said "crushed" on a certain occasion the representative of India objected.

The representatives of India then say : Having brought the resistance to an end by the use of force we are authorized, on behalf of the Maharaja, to say that he will take steps to set up a responsible government in Kashmir. What steps he will take, and how he will achieve this purpose, is his business. Once that has been done, he will also take steps to have a plebiscite held in Kashmir in order that the vote of the people may determine whether Kashmir wishes to accede to Pakistan or to India.

The representative of India does concede that, in this question of the accession of Kashmir, Pakistan is vitally concerned. Nevertheless, he says, it is the business of the Maharaja. He will organize and conduct the plebiscite, although subject to the supervision or advice of such persons as the Security Council might appoint. With all respect, I submit that that is no solution of the problems with which the Security Council is faced, and that it is not the way to bring about a cessation of the fighting. However solemnly given, a promise on behalf of the Maharaja to the people of Kashmir that, once they had been subdued and their resistance broken, he would take steps to set up a responsible government, would not persuade a single one of them to lay down his arms. It is a vain hope, and would not be a method of bringing about a cessation of violence and disorder.

The object of the Indian Government is to bring about conditions under which it might be

à admettre que le Pakistan a tout fait, en dehors de la guerre, comme l'a déclaré son Premier Ministre, pour arrêter l'infiltration des hommes de tribus dans le Cachemire. Il dit : Je présume qu'il en est ainsi. Mais le Pakistan, après avoir tout tenté, excepté la guerre, n'a pas réussi à atteindre son but ; il n'hésiterait pas à faire la guerre pour atteindre ce but. Voilà un étrange conseil à donner, lorsque, même pour le représentant de l'Inde, le but à atteindre, c'est la fin immédiate du combat. D'après lui, pour mettre fin immédiatement aux combats, il faudrait non seulement que la guerre continue dans le Cachemire entre le peuple et le Maharadjah, mais aussi que le Pakistan commence une nouvelle guerre à ses frontières avec les tribus de la région des tribus. Une telle action aggraverait la zone de conflit et pourrait même amener une conflagration ; s'il n'y avait pas d'autre moyen de mettre fin aux combats, on ne pourrait peut-être pas l'éviter. Mais il existe un autre moyen, plus facile, plus équitable, plus juste et plus honnête, non seulement d'arrêter les infiltrations des tribus, mais de mettre fin aux combats entre le peuple du Cachemire et les troupes du Maharadjah, du moins ce qu'il en reste, ainsi qu'avec les troupes de l'Union indienne qui sont stationnées en ce moment dans le Cachemire.

Nous avons vu quelles sont les mesures que propose l'Inde pour mettre fin à l'infiltration des troupes. Très bien ; il ne resterait plus alors en présence que les troupes de l'Union indienne et celles du peuple du Cachemire. Quant au peuple du Cachemire, bien que ce n'ait pas été dit expressément, on peut compléter le syllogisme en concluant qu'il serait facilement subjugué. J'emploie le mot « subjugué » parce que le représentant de l'Inde s'est élevé contre le mot « écrasé » que j'avais employé lors d'une intervention antérieure.

Le représentant de l'Inde ajoute : Lorsque la résistance aura été réprimée par la force, nous sommes autorisés, au nom du Maharadjah, à déclarer qu'il prendra des mesures pour créer un gouvernement responsable dans le Cachemire. Quelles seront ces mesures et comment s'y prendra-t-il ? Cela le concerne. Cela fait, il prendra aussi des mesures pour organiser un plébiscite dans le Cachemire, afin que le peuple décide, par un vote, s'il préfère que l'Etat fasse partie du Pakistan ou de l'Inde.

Le représentant de l'Inde concède que l'accession du Cachemire est d'un intérêt vital pour le Pakistan. Néanmoins, dit-il, cela concerne le Maharadjah. C'est lui qui organisera et dirigera le plébiscite, en tenant compte toutefois du contrôle et des conseils de personnes qui pourraient être nommées par le Conseil de sécurité. Permettez-moi d'émettre l'avis que cela ne constitue pas la solution des problèmes qui occupent le Conseil de sécurité et que ce n'est pas le moyen de mettre fin aux combats. Si solennelle soit-elle, une promesse faite de la part du Maharadjah au peuple du Cachemire, lui annonçant la création d'un gouvernement aussitôt qu'il aura été subjugué et que sa résistance aura été brisée, ne parviendra guère à persuader un seul habitant de déposer les armes. Ce sont là de vains espoirs et cette méthode ne mettrait pas fin à la violence et au désordre.

Le but que poursuit le Gouvernement de l'Inde est de créer une situation telle qu'il pourra s'assu-

able to make sure of a military triumph and to teach the people of Kashmir a lesson. Even if this were achieved, however, it would merely leave the embers of discontent smouldering under the surface, with the possibility of their flaring up again at any moment. It would not bring peace, although it might bring suppression and a good deal of oppression.

Assume that the draft resolution presented by the representative of India this afternoon is adopted, that the Commission appointed by the Security Council is directed to make an investigation, and that Pakistan is directed by the Security Council to do nothing which is contrary to its international obligations. If Pakistan is already doing nothing contrary to those obligations, the draft resolution carries the matter no further. On the other hand, if there is a difference of opinion between India and Pakistan on that point, what happens? Pakistan takes stricter and more rigorous measures to stop what the Dominion of India desires should be stopped. However, that does not end the fighting. How could it?

If even these measures do not stop the tribesmen coming in, then, it is said, war should be waged against them. I have already commented on that solution. But, even assuming that every single tribesman can be prevented from coming into Kashmir, how does that stop the fighting? Obviously, it does not. Thus, it is argued, the only method of stopping the fighting is either to crush the whole of this movement in Kashmir, or to give up the struggle against it if it gathers such force that it cannot be controlled there. In either event the fighting will eventually stop. But is that the way in which it is desired that it should be stopped—by means of a military triumph on the part of one side or the other? Is it the function of the Security Council to bring about a cessation of fighting, whether in Kashmir or elsewhere, by this means, and to hold the ring, as it were, and say to the parties: "Now you can go ahead. Whoever proves stronger will vanquish the weaker, and thus we shall bring about a stoppage of the fighting"? That stoppage would come about in any case.

The whole of the argument of the representative of India, if it amounts to anything, amounts to this: The infiltration of tribesmen into Kashmir has afforded a strengthening, a stiffening to the resistance of the people of Kashmir which is making it very difficult for the forces of the Indian Dominion to suppress the revolt in Kashmir or to neutralize it. Make Pakistan stop tribesmen from coming in, by rigorous measures if possible, by going to war with them if other measures fail. Then the fighting in Kashmir will be stopped. How? According to the representative of India, by enabling the armed forces to crush the rebellion in Kashmir.

That is the method suggested. But nothing will be achieved by so doing. There will be no end to the fighting. The people may be suppressed for a time, but they cannot be suppressed for all time. If Pakistan is forced to go to war with the tribesmen, the only result will be that instead of one conflict there will be two, and instead of one

rer un triomphe militaire et donner une leçon au peuple du Cachemire. Même si cela réussissait, le feu continuerait à couver sous la cendre et risquerait à tout moment de se propager de nouveau. Cela n'apporterait pas la paix, mais plutôt la répression et une violente oppression.

Supposons que le projet de résolution soumis cet après-midi par le représentant de l'Inde soit adopté, que la Commission créée par le Conseil de sécurité reçoive l'ordre de faire une enquête et que le Pakistan soit requis par le Conseil de ne rien faire qui soit contraire à ses obligations internationales. Si déjà le Pakistan ne fait rien de contraire à ses obligations internationales, le projet de résolution est sans objet. D'autre part, si l'Inde et le Pakistan diffèrent d'opinion à ce sujet, que se passera-t-il? Le Pakistan prend des mesures toujours plus sévères et plus rigoureuses pour arrêter précisément ce que le Dominion de l'Inde désire voir cesser. Mais ces mesures ne mettent pas fin aux combats. Comment le pourraient-elles?

Si ces mesures mêmes ne parviennent pas à arrêter l'infiltration des tribus, alors, dit-on, il faut leur faire la guerre. J'ai déjà fait connaître mon opinion à ce propos. Mais, même en supposant qu'aucun homme de tribu ne puisse pénétrer dans le Cachemire, cela mettrait-il fin aux combats? Evidemment pas. Ainsi, l'on soutient que la seule façon de mettre fin aux combats est d'anéantir ce mouvement dans le Cachemire ou bien alors d'abandonner la lutte contre lui, s'il prenait une telle ampleur qu'il devînt incontrôlable. Dans les deux cas, les combats prendront fin à la longue. Mais est-ce bien là la méthode souhaitée pour arrêter les hostilités, c'est-à-dire par le succès militaire de l'un ou l'autre des adversaires? Le Conseil de sécurité a-t-il pour fonction de faire cesser les combats — que ce soit dans le Cachemire ou ailleurs — par des méthodes de ce genre, de jouer à l'arbitre et de dire aux adversaires: « Maintenant vous pouvez y aller, le plus fort triomphera du plus faible, et ainsi nous arriverons à arrêter le combat. » Il prendrait fin de toute façon.

Toute l'argumentation du représentant de l'Inde, si elle veut dire quelque chose, se résume à ceci: l'infiltration des hommes de tribus dans le Cachemire a permis à la résistance du peuple de cet Etat de se renforcer et de se raffermir de telle sorte qu'il est devenu très difficile pour les troupes du Dominion de l'Inde de supprimer la révolte dans le pays, ou même de la neutraliser. Imposez au Pakistan d'empêcher les hommes des tribus d'entrer dans le Cachemire, si possible par des mesures sévères et en leur faisant la guerre si les autres moyens échouent. Alors les luttes cesseront dans le Cachemire. Mais comment? En permettant aux troupes, comme le dit le représentant de l'Inde, d'écraser la rébellion dans le Cachemire.

Telle est la méthode que l'on suggère. Mais on n'obtiendra rien qui vaille de cette façon. La lutte ne sera pas terminée. Le peuple pourra être opprimé pendant un certain temps, mais cela ne pourra durer toujours. Si le Pakistan est forcé à faire la guerre aux hommes des tribus, le seul résultat est qu'il y aura deux conflits au lieu d'un

party fighting, there will be two. Moreover, there will be the added danger of a much vaster conflagration on a much larger scale.

Now I come to the draft resolutions. I should like to draw the attention of the Security Council first to the draft resolution that we had the honour to submit to the President on 27 January. We took the course, perhaps mistakenly, of going carefully through the proceedings of previous Security Council meetings devoted to the study of the Kashmir question, and we made careful note of what had been said by the members with regard to the measures that might be taken and the methods that might be adopted to achieve an amicable settlement of the dispute between Pakistan and India and to bring peace and security to Jammu and Kashmir. We also took careful and respectful note of the draft resolution that the President circulated among the delegations on the afternoon of 24 January after the meeting of the Security Council [235th meeting]. We framed our draft resolution on the basis of the draft resolution of the President and the observations that had been made by the members of the Security Council, and I most respectfully submit that there is not one word in the draft resolution we submitted, let alone a whole suggestion or proposal, that is not taken literally from either the President's draft resolution or the speeches of members of the Security Council. There is not one word which is not based directly upon what was said in the Security Council.

I shall now respectfully draw the attention of the Security Council to the draft resolution we submitted. The first paragraph reads :

"The Security Council,

"Whereas India and Pakistan recognize that the question whether the State of Jammu and Kashmir shall accede to Pakistan or to India must be decided through the democratic method of a plebiscite to be held under international authority, control and responsibility, in order to ensure complete impartiality. . ."

The first paragraph differs in two respects from the President's draft resolution : First, the word "referendum" was omitted, although that omission, as the President himself explained, was by agreement; and second, in place of the phrase "the future of the State of Jammu and Kashmir", there was substituted the phrase "the question whether the State of Jammu and Kashmir shall accede to Pakistan or to India". That change, also, was made by agreement.

The next paragraph reads :

"Whereas the parties, being both Members of the United Nations, agree that such plebiscite should be organized, held and supervised under the authority and responsibility of the Security Council. . ."

Those are the very words of the President himself. The draft resolution we submitted continues:

"Takes note with satisfaction of this agreement, and

et deux adversaires au lieu d'un. En outre, s'ajoutera le danger d'une conflagration beaucoup plus grave et beaucoup plus vaste.

J'en arrive maintenant aux projets de résolution. Je voudrais d'abord attirer l'attention du Conseil de sécurité sur le projet de résolution que nous avons eu l'honneur de présenter au Président le 27 janvier. Nous avons, peut-être à tort, choisi la méthode que voici : nous avons examiné soigneusement les comptes rendus des séances précédentes du Conseil de sécurité consacrées à la question du Cachemire et nous avons bien pris note de ce que les membres avaient dit au sujet des mesures à prendre et des méthodes à suivre pour arriver à un règlement amiable du différend entre le Pakistan et l'Inde et pour apporter la paix et la sécurité dans l'Etat de Jammu et Cachemire. Nous avons aussi soigneusement et respectueusement pris note du projet de résolution que le Président a fait distribuer aux délégations dans l'après-midi du 24 janvier, à l'issue de la séance du Conseil de sécurité [235^e séance]. Nous avons élaboré notre résolution en nous fondant sur le projet de résolution du Président et sur les remarques présentées par les membres du Conseil de sécurité, et je me permets d'affirmer que notre résolution ne contient pas un mot, et à plus forte raison pas une suggestion ou une proposition en trois points, qui ne soient tirés textuellement soit du projet de résolution du Président, soit des interventions des membres du Conseil de sécurité. Il n'y a pas un seul mot qui ne soit directement fondé sur ce qui a été dit au Conseil de sécurité.

Je prierai maintenant le Conseil de sécurité de prêter attention à notre projet de résolution. Le premier paragraphe est ainsi conçu :

« Le Conseil de sécurité,

« Considérant que l'Inde et le Pakistan reconnaissent qu'il convient de décider si l'Etat de Jammu et Cachemire se rattachera au Pakistan ou à l'Inde, en ayant recours à la méthode démocratique d'un plébiscite qui aura lieu sous la direction, le contrôle et la responsabilité d'un organisme international, afin d'en assurer les conditions d'impartialité les plus complètes. »

Dans le premier paragraphe, deux modifications ont été apportées au projet de résolution du Président. En premier lieu, le mot « référendum » est supprimé, cette suggestion ayant d'ailleurs fait l'objet d'une entente, comme l'a expliqué le Président ; en second lieu, les mots « du sort de l'Etat de Jammu et Cachemire » ont été remplacés par le membre de phrase suivant : « si l'Etat de Jammu et Cachemire se rattachera au Pakistan ou à l'Inde. » Ce changement a également fait l'objet d'une entente.

Le paragraphe suivant se lit comme suit :

« Considérant que les parties, étant toutes deux Membres de l'Organisation des Nations Unies, acceptent que ce plébiscite soit organisé et ait lieu sous l'autorité, le contrôle et la responsabilité du Conseil de sécurité... »

Ce sont les termes mêmes employés par le Président. Voici la suite de notre projet de résolution :

« Prend acte avec satisfaction de cet accord, et

“ *Being of the view* that the establishment of certain conditions is essential for the holding of such a plebiscite,

“ *Resolves* to direct the Commission set up under its resolution of 20 January 1948 [*document S/654*] as follows :

“ The Commission shall arrange for :

“ 1. The establishment of an impartial interim administration in the State of Jammu and Kashmir;

“ 2. The withdrawal from the territories of the State of Jammu and Kashmir of the armed forces of the Indian Union and the tribesmen; also all trespassers whether belonging to Pakistan or the Indian Union;

“ 3. The return of all residents of the Jammu and Kashmir State who have left or have been compelled to leave the State as a result of the tragic events since 15 August 1947;

“ 4. The holding of a plebiscite to ascertain the free, fair and unfettered will of the people of the State as to whether the State shall accede to Pakistan or to India.”

Those are the four sub-clauses in the latter part of the draft resolution. As I have submitted, they have all been taken from what has been stated by the members of the Security Council in meetings on this question. As a matter of fact, there is not much dispute with regard to sub-clause 3, “the return of all residents of the Jammu and Kashmir State who have left or have been compelled to leave the State. . .” Therefore, authority for sub-clause 3 need not be cited, though it does exist.

In the 235th meeting of the Security Council, the representative of the United States said :

“ It seems to me that our advice to the two parties should be—and that is what they are asking for when they come here—that they proceed with the Kashmir matter, without prejudice to the other question; complete the negotiations that are now pending; and, with respect to the media and methods of creating those conditions in which a fair plebiscite can be held, arrange an interim government that is recognized as free from the smell of brimstone,”—whatever that might mean—“ as nearly impartial and perfect as two great countries like India and Pakistan can make it, in which the rest of the world will have confidence as being fair.”

That thought is included in the draft resolution under sub-clause 1, “the establishment of an impartial interim administration in the State of Jammu and Kashmir.”

The representative of the United States went on to say : “ Of course, the agreement should be such as would invite the return of *émigrés* to their homes.” This thought is included in sub-clause 3.

Continuing the statement of the representative of the United States : “ It should be such an interim arrangement as would open up the ballot boxes to everybody with the utmost freedom, and without any restraint except the restraint of maintenance of order under the law.” This thought

« *Estimant* qu’il est indispensable de poser certaines conditions pour que ce plébiscite ait lieu,

« *Décide* de donner à la Commission créée en vertu de sa résolution du 20 janvier 1948 [*document S/654*] les directives suivantes :

« La Commission prendra des dispositions pour :

« 1. La constitution d’une administration intérimaire impartiale dans l’Etat de Jammu et Cachemire ;

« 2. Le retrait, des territoires de l’Etat de Jammu et Cachemire, des forces armées de l’Union indienne ainsi que des tribus ; le retrait aussi de tous ceux qui auront franchi les limites de l’Etat, qu’ils soient ressortissants du Pakistan ou de l’Union indienne ;

« 3. Le retour de tous les résidents de l’Etat de Jammu et Cachemire qui, de gré ou de force, ont quitté l’Etat à la suite des tragiques événements survenus depuis le 15 août 1947 ;

« 4. Un plébiscite qui déterminera librement, loyalement et sans entrave, si le peuple de l’Etat désire voir rattacher son Etat au Pakistan ou à l’Inde. »

Notre projet de résolution comprend, dans sa dernière partie, quatre alinéas qui, comme je l’ai déjà indiqué, sont tous tirés de déclarations faites par les membres du Conseil de sécurité aux séances consacrées à cette question. En fait, l’alinéa 3 ne fait pas matière à discussion : « le retour de tous les résidents de l’Etat de Jammu et Cachemire qui, de gré ou de force, ont quitté l’Etat... » Il n’est donc pas nécessaire de citer les sources de cet alinéa, mais elles sont authentiques.

A la 235^e séance du Conseil de sécurité, le représentant des Etats-Unis déclarait :

« Je pense que nous devrions conseiller aux deux parties — et c’est ce qu’elles demandent en venant ici — de régler l’affaire du Cachemire, sans préjudice de l’autre question, de terminer les négociations actuellement en cours et, au sujet des moyens et méthodes à employer pour créer les conditions d’un plébiscite loyal, de s’entendre pour désigner un gouvernement provisoire qui sera reconnu comme ne sentant pas le soufre » — qu’on entende cette expression comme on voudra — « aussi impartial et parfait que deux grands pays comme l’Inde et le Pakistan pourront le réaliser, et dans lequel le reste du monde aura confiance parce qu’il sera équitable. »

Cette idée est contenue dans l’alinéa 1 du projet de résolution où il est question de « la constitution d’une administration intérimaire impartiale dans l’Etat de Jammu et Cachemire ».

Le représentant des Etats-Unis a poursuivi : « Naturellement, l’accord devra prévoir le retour des émigrés dans leurs foyers ». Cette idée fait l’objet de l’alinéa 3.

Le représentant des Etats-Unis a dit ensuite : « Ce sera cet accord provisoire qui assurera à tous l’accès aux urnes, avec la plus grande liberté et sans aucune restriction, sauf celle nécessitée par le maintien de l’ordre dans la loi ». Ici encore l’idée est d’avoir une administration intérimaire

also aims at having an impartial interim administration, as set forth in sub-clause 1 of the draft resolution.

The representative of the United States then went on to say that it might be "worthwhile for the parties involved, in their search for peace and for a real, true settlement of a very complex situation, to conduct all these proceedings—the plebiscite especially—under the aegis of the Security Council." This thought supports the preamble drafted by the President of the Security Council.

The representative of Canada then stated: "...the discussions between the representatives of India and Pakistan, under the auspices of the President of the Security Council, will continue so that a basis of agreement may be reached to terminate the fighting; to afford security to the peoples of Jammu and Kashmir under some authority which will be recognized by everyone concerned as strictly impartial; and, most important, to provide for a plebiscite of the people in which all of them will be permitted to express without fear or favour their wishes as to the future government of the State."

The representative of France then suggested three conditions which he believed to be necessary in connexion with this plebiscite, as follows:

"1. The withdrawal of foreign troops from the State of Kashmir." This requirement is contained in sub-clause 2 of the draft resolution.

"2. The return of the inhabitants, irrespective of their race—Hindu or Muslim—to their places of origin in that State." This requirement is contained in sub-clause 3 of the draft resolution.

"3. The establishment of a free administration which would not exert pressure on the population and would give absolute guarantees of a free vote." This requirement is contained in sub-clause 1 of the draft resolution.

The representative of France, after an intervention of the representative of Syria, explained that by "troops" he meant both regulars and irregulars, including the tribesmen.

That is the authority for that draft resolution. However, we were disappointed, when this draft resolution was presented, that the representative of India was not prepared to regard it even as a basis for discussion. As I have said, every word in it was based upon the advice, to say the least, that the members of the Security Council had given to the parties.

The later course of the negotiations was summed up by the President when he made his report. I now come to the two draft resolutions that are under discussion [*documents S/661 and S/662*]. As will be observed, the draft resolution relating to the plebiscite. . .

The PRESIDENT: May I interrupt the representative of Pakistan for a moment. I am informed that, if this discussion is to continue, it would be of convenience to most of the members of the Security Council to adjourn at this time. However, if the representative of Pakistan will be able to conclude shortly, we shall continue to hear his statement.

impartiale, telle qu'elle est proposée à l'alinéa 1 du projet de résolution.

M. Austin a déclaré ensuite qu'il conviendrait peut-être « que les parties intéressées, dans leurs efforts en faveur de la paix et du règlement réel et véritable d'une situation très complexe, procèdent à tous ces actes — en particulier au plébiscite — sous l'égide du Conseil de sécurité ». Cette idée vient à l'appui du projet de préambule rédigé par le Président du Conseil de sécurité.

Le représentant du Canada a déclaré alors: « ...les délibérations des représentants de l'Inde et du Pakistan, conduites sous les auspices du Président du Conseil de sécurité, se poursuivront de manière qu'on puisse parvenir à une base d'accord pour mettre un terme aux combats, donner la sécurité aux peuples de Jammu et Cachemire sous un gouvernement qui sera reconnu par tous les intéressés, aussi impartial que possible, et, ce qui est le plus important, organiser un plébiscite où chacun pourra exprimer, sans crainte ni pression, sa volonté au sujet du futur gouvernement. »

Le représentant de la France a déclaré de son côté que, selon lui, il y avait trois conditions à remplir pour le plébiscite:

« 1) Le retrait des troupes étrangères de l'Etat du Cachemire ». Cette condition figure à l'alinéa 2 du projet de résolution.

« 2) Le retour dans cet Etat des habitants, quelle que soit leur race — hindous ou musulmans — et leur réinstallation dans leur lieu d'origine ». Cette condition figure à l'alinéa 3 du projet de résolution.

« 3) L'installation d'une administration libre qui ne fera pas pression sur la population et donnera des garanties absolues sur la loyauté des votes ». Cette condition figure à l'alinéa 1 du projet de résolution.

Le représentant de la France a expliqué, à la suite d'une intervention du représentant de la Syrie, que l'expression « troupes » signifiait à la fois les troupes régulières et les troupes irrégulières, y compris les hommes des tribus.

Voilà les sources de notre projet de résolution. Aussi le représentant de l'Inde nous a-t-il déçus en ne voulant même pas accepter ce projet de résolution comme base de discussion lorsqu'il fut présenté au Conseil. Comme je l'ai dit, chaque mot de ce projet s'inspire des conseils — et le terme est modéré — donnés aux parties en cause par les membres du Conseil de sécurité.

En présentant son rapport, le Président a résumé la dernière phase des pourparlers. J'en viens maintenant aux deux projets de résolution qui sont en discussion [*documents S/661 et S/662*]. Comme vous pourrez vous en rendre compte, le projet de résolution relatif au plébiscite...

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Permettez-moi d'interrompre un instant le représentant du Pakistan. On m'informe que, si la discussion doit se prolonger, la majorité des membres du Conseil préfèrent que la séance soit levée maintenant. Toutefois, si le représentant du Pakistan croit pouvoir conclure son exposé immédiatement, nous serons tout disposés à l'entendre.

Sir Mohammed ZAFRULLAH KHAN (Pakistan). I am entirely in the hands of the President. If it is convenient for the Security Council to adjourn now, I can finish my statement tomorrow; although not very long, it may still take some time.

The PRESIDENT: A number of very important statements have been made this afternoon upon which, no doubt, the members of the Security Council will wish to reflect. I think it would be of advantage to the orderly consideration of this case if we were to adjourn until 2.30 p.m. tomorrow.

The meeting rose at 6 p.m.

TWO HUNDRED AND FORTIETH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Wednesday, 4 February 1948 at 2.30 p.m.*

President: General McNAUGHTON (Canada).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Belgium, Canada, China, Colombia, France, Syria, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

42. Provisional agenda (document S/Agenda 240)

1. Adoption of the agenda.
2. India-Pakistan question :
 - (a) Letter dated 1 January 1948 from the representative of India addressed to the President of the Security Council concerning the situation in Jammu and Kashmir (document S/628).¹
 - (b) Letter dated 15 January 1948 from the Minister of Foreign Affairs of Pakistan addressed to the Secretary-General concerning the situation in Jammu and Kashmir (document S/646).²
 - (c) Letter dated 20 January 1948 from the Minister for Foreign Affairs of the Government of Pakistan addressed to the President of the Security Council (document S/655).³

43. Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

44. Continuation of the discussion of the India-Pakistan question

At the invitation of the President, Mr. N. Gopalaswami Ayyangar, representative of India, and Sir Mohammed Zafrullah Khan, representative of Pakistan, took their places at the Security Council table.

¹ See *Official Records of the Security Council, Third Year, Supplement for November 1948, pages 139-144.*

² *Ibid.*, Supplement for November 1948, pages 67-87.

³ *Ibid.*, No. 6, 231st meeting.

Sir Mohammed ZAFRULLAH KHAN (Pakistan) (*traduit de l'anglais*) : Je suis entièrement à la disposition du Président. Si le Conseil de sécurité préfère que la séance soit levée maintenant, je pourrai terminer ma déclaration demain; bien que cela ne soit pas très long, cela peut prendre malgré tout assez de temps.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Des déclarations très importantes ont été faites cet après-midi, et les membres du Conseil de sécurité voudront sans doute y réfléchir. Je crois qu'il est dans l'intérêt d'une bonne discussion de nous séparer jusqu'à demain 14 h. 30.

La séance est levée à 18 heures.

DEUX CENT QUARANTIÈME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le mercredi 4 février 1948 à 14 h. 30.*

Président: Le général McNAUGHTON (Canada).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie, France, Syrie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

42. Ordre du jour provisoire (document S/Agenda 240)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question Inde-Pakistan.
 - a) Lettre en date du 1^{er} janvier 1948, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Inde, au sujet de la situation dans l'Etat de Jammu et Cachemire (document S/628).¹
 - b) Lettre en date du 15 janvier 1948, adressée au Secrétaire général par le Ministre des affaires étrangères de Pakistan, au sujet de la situation dans l'Etat de Jammu et Cachemire (document S/646).²
 - c) Lettre en date du 20 janvier 1948, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères du Pakistan (document S/655).³

43. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

44. Suite de la discussion sur la question Inde-Pakistan

Sur l'invitation du Président M. N. Gopalaswami Ayyangar, représentant de l'Inde, et Sir Mohammed Zafrullah Khan, représentant du Pakistan, prennent place à la table du Conseil.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, troisième année, supplément de novembre 1948, pages 139 à 144.*

² *Ibid.*, supplément de novembre 1948, pages 67 à 87.

³ *Ibid.*, n° 6, 231^e séance.